

PLAN PROGRES PISCICULTURE

« ETAPE 3 »

DOCUMENT DE SYNTHESE

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC SITE PILOTE

Ce document fait suite au référentiel environnemental établi par les services et à la grille diagnostic du site pilote remplie par la profession.

Après une **présentation générale du site** (*partie 1*) il permet de faire la **synthèse des enjeux et problématiques** identifiés sur le site (*partie 2*), au regard des deux documents précédemment cités et de **pointer les questions et données manquantes** à acquérir afin de conforter le diagnostic (*partie 3*).

Des **pistes de solutions techniques**, répondant aux problématiques spécifiques, sont développées dans la *partie 4*, afin de poursuivre les échanges.

L'objectif de ce document est de soulever les questions et incertitudes demeurant suite au diagnostic global et dégager des premières propositions, de manière à servir de base de discussion lors des réunions de concertation entre les différentes parties concernées, à organiser sur le site pilote d'ici le 30 janvier 2016.

<u>SITE</u>	
<i>N° Base de données Nationale (BDN)</i>	148
<i>Nom du site</i>	Pisciculture du Courlis
<i>Commune</i>	Mézos
<i>Nom du cours d'eau</i>	Onesse
<i>Contact Pisciculteur :</i> <i>Nom :</i> <i>Mail :</i>	Marc de L'Hermite, responsable site : 05 58 42 84 91 - 06 880 880 54 mezos.ltca@orange.fr Emmanuel Mazeiraud, Directeur technique d'Aqualande : 05 58 05 61 01 ; emazeiraud@aqualande.com
<i>Contact Suivi du dossier :</i> <i>Structure</i> <i>Nom</i> <i>Coordonnées :</i> <i>Mail</i> <i>Téléphone</i>	Anne BORDESSOULLES Groupeement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine 1 rue Marcel David, BP 219 40004 Mont de Marsan Cedex anne.gdsaa@orange.fr 05 58 06 88 62

Date et numéro de version du document : 24/05/2016 n°1

SOMMAIRE

I.	PRESENTATION GENERALE DU SITE.....	3
1.	Tableau de synthèse (issu de la grille site) : description de l'exploitation	3
2.	Description de l'exploitation	5
3.	Situation réglementaire et difficultés potentielles.....	5
4.	Situation sanitaire.....	6
5.	Projets du pisciculteur, vision de l'avenir	6
II.	ENJEU DEBITS	7
1.	Données disponibles.....	7
2.	Questions complémentaires pour valider le diagnostic.....	8
3.	Conclusions sur l'enjeu « Débits ».....	8
III.	ENJEU CONTINUITE ECOLOGIQUE	9
1.	Données disponibles.....	9
2.	Questions complémentaires pour valider le diagnostic.....	13
3.	Pistes de réflexion et propositions d'évolution.....	13
4.	Conclusions sur l'enjeu « Continuité écologique ».....	14
5.	Accompagnement : études et travaux à réaliser	14
IV.	ENJEU QUALITE MASSE D'EAU	15
1.	Données disponibles.....	15
2.	Pistes de réflexion et propositions d'évolution.....	16
3.	Conclusions sur l'enjeu « Qualité masse d'eau ».....	16
V.	PLANNING ET ACTIONS A ENVISAGER EN 2016 ET DEBUT 2017	17

Annexes:

- 1/ Référentiel Environnemental reçu le 30/10/2015
- 2/ Grille diagnostic Site
- 3/ Programme de maintien de qualification indemne
- 4/ Rapport bilan 72h 2012
- 5/ Rapport bilan 72h 2013
- 6/ Rapport bilan 72h 2014
- 7/ Rapport bilan 72h 2015

I. PRESENTATION GENERALE DU SITE

1. Tableau de synthèse (issu de la grille site) : description de l'exploitation

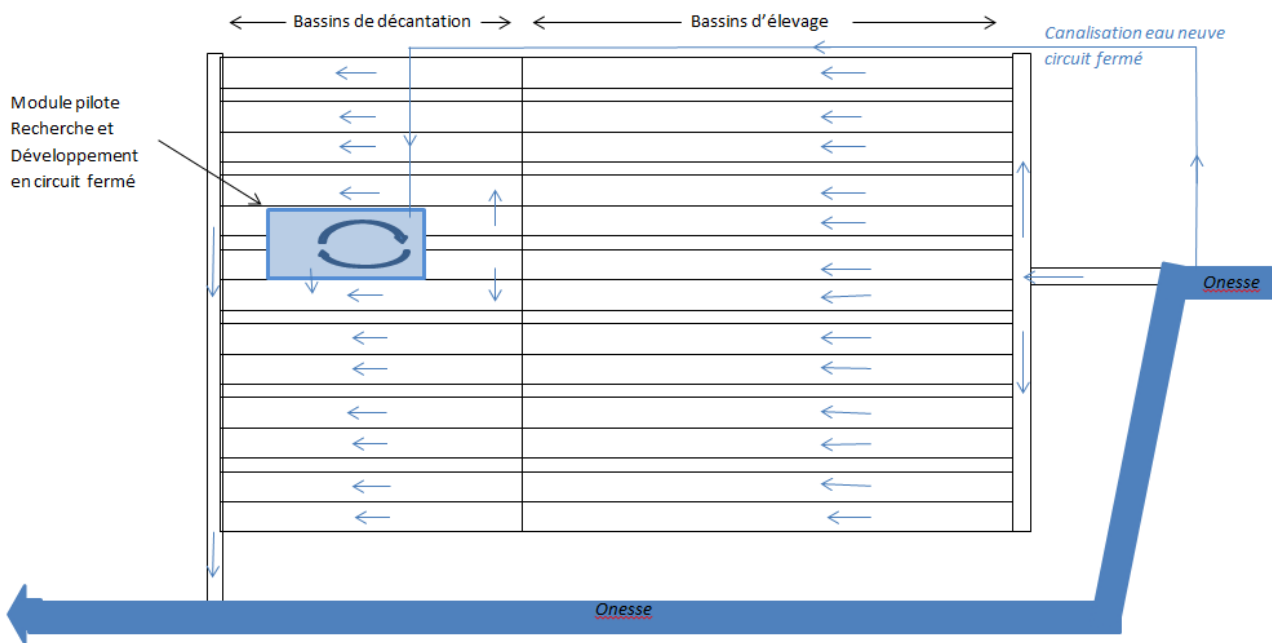
Nom site	Pisciculture du Courlis
Gérant	Marc de L'Hermitte
Propriétaire	Les Truites de la Côte d'Argent (LTCA)
Localisation géographique (coordonnées)	Ouest 01°09'18" Nord 44°04'36"
Nom cours eau / code masse eau	Onesse FRFR281
Classement liste 1 ou 2	Liste 1 et 2

Photo aérienne site et cours d'eau : schéma hydraulique localisant barrage, bief, point de prélèvement, point(s) rejets



Schéma

SCHEMA DU CIRCUIT D'EAU DE LA PISCICULTURE DU COURLIS



Photos : vues globale du site



Photos : vues du module pilote Recherche et Développement en circuit fermé



Date de création	1975
Date arrêté	Règlement d'eau du 13/06/1974 Arrêté préfectoral : 24/07/1974 Arrêté du 08/01/1996 concernant le traitement des rejets et les mesures d'autocontrôles Arrêté préfectoral de prescriptions complémentaires du 27/01/2006 concernant les opérations d'épandage
Statut Arrêté	ICPE
Espèces produites	TAC
Tonnage autorisé	1400 tonnes/an
Tonnage produit en 2015	1206 tonnes
Statut sanitaire du site	En zone qualifiée indemne de SHV et de NHI des sources jusqu'au courant de Contis (mer) depuis le 16/06/2005 (n° 2005/475/CE).

2. Description de l'exploitation

La pisciculture du Courlis a été construite en 1975 par la société « Les Salmonidés d'Aquitaine », elle a été reprise en 2013 par « Les Truites de la Côte d'Argent » (LTCA) du groupe AQUALANDE.

La pisciculture est composée de 13 lignes de bassins rectangulaires en béton pour le grossissement des truites Arc-en-Ciel. Le site produit 30% de grandes truites et 70% de très grandes truites. 10 % de la production part en vivant vers le site de Chicot à Saint Julien, 90% est destinée à la consommation. Les truites sont traitées dans les ateliers de transformation de Castets et de Roquefort.

Les bassins de la pisciculture sont alimentés en eau grâce à un barrage sur l'Onesse qui forme une retenue. L'eau s'écoule gravitairement dans les 13 bassins après avoir été oxygénée par des plateformes à jets et 4 tubes en U. Elle passe ensuite dans 11 bassins de décantation avant de rejoindre l'Onesse. La longueur du cours d'eau court-circuitée est d'environ 700 mètres.

Les bassins de décantation sont vidés régulièrement avec l'intervention de la CUMA des Landes. Les boues sont valorisées par les agriculteurs du bassin versant via un plan d'épandage.

Tous les bassins d'élevage ont été couverts par des panneaux photovoltaïques en 2012. La dalle soutenant les cuves d'oxygène liquide a été refaite et les cuves changées. L'ancien hangar a été démoli et reconstruit en 2013.

Fin 2015, un module pilote R&D en circuit fermé a été créé.

3. Situation réglementaire et difficultés potentielles

Règlement d'eau du 13/06/1974

Arrêté préfectoral : 24/07/1974

Arrêté du 08/01/1996 concernant le traitement des rejets et les mesures d'autocontrôles

Arrêté préfectoral de prescriptions complémentaires du 27/01/2006 concernant les opérations d'épandage

4. Situation sanitaire

La pisciculture du Courlis est suivie par le GDSAA depuis 1986, elle a eu au minimum, une visite sanitaire chaque année et un contrôle avec prélèvement de poissons tous les 2 ans. Le programme de maintien de qualification est respecté (cf. annexe n° 3).

5. Projets du pisciculteur, vision de l'avenir

Une partie du site a été récemment rénové. Les tests sur le module pilote en circuit fermé vont se poursuivre. Il est prévu de l'alimenter en eau par le biais d'un forage.

La production en 2015 a été de 1200 tonnes, elle pourra varier entre 1200 et 1400 tonnes/an.

Le site reste sur une production de Truites Arc en Ciel.

II. **ENJEU DEBITS**

1. Données disponibles

Il n'y a pas de valeur de débit réservé mentionnée dans l'arrêté d'autorisation de la pisciculture du Courlis.

Il n'y a également aucune valeur de débit sur le référentiel environnemental.

Il n'existe pas de station hydrologique sur l'Onesse.

Le pisciculteur estime, par calcul ou par extrapolation avec la pisciculture du Chicot à Saint Julien sur le même cours d'eau que le débit à Mézos est diminué de 650 l/s.

Le pisciculteur mesure le débit dérivé et le débit réservé, il consigne ces données dans un registre informatique.

Relevé de débit transitant dans la pisciculture

Mézos	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011/2015
	l/s	l/s	l/s	l/s	l/s	l/s
Janvier	2190	1800	1950	2400	2400	2148
Février	2100	1800	1950	2500	2400	2150
Mars	2010	1740	1900	2400	2300	2070
Avril	1920	2100	2200	2350	2300	2174
Mai	1920	2000	2100	2300	2150	2094
Juin	1740	1850	1750	2300	2000	1928
Juillet	1740	1750	1700	2150	2000	1868
Août	1808	1550	1700	2100	1950	1821
Septembre	1650	1500	1790	2050	2000	1798
Octobre	1650	1550	1850	2100	1900	1810
Novembre	1650	1850	2050	2300	1900	1950
Décembre	1740	1900	2050	2400	2100	2038
Moyenne	1843	1782	1915	2279	2116	1987

Le pisciculteur estime que le débit nécessaire au fonctionnement du site est de 2000 l/s.

Le pisciculteur estime que le débit réservé est compris entre 190 et 200 l/s.

Une étude sur la base des relevés de débit des sites de Saint Julien en Born et de Mézos (plus de 10 ans de données), couplée à des mesures terrain permettrait de calculer plus précisément les débits moyens et par la même la valeur du débit réservé. Une première phase de cette étude sera réalisée par ITAVI cet été 2016.

Photos : vues de la prise d'eau et du canal d'amenée d'eau



2. Questions complémentaires pour valider le diagnostic

La méthode de mesure des débits appliquée par le pisciculteur pourrait être corrélée par des mesures de débit sur le terrain (voir disponibilités ITAVI ou autres prestataires).

3. Conclusions sur l'enjeu « Débits »

La valeur de débit réservé reste à déterminer par le biais d'une étude sur le cours d'eau.

III. ENJEU CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

1. Données disponibles

Cours d'eau Liste 1 avec obligation d'aménagement présente dans l'arrêté ? Oui / ~~Non~~

Cours d'eau liste 2

Espèces cibles : Anguilles

Barrage

Non aménagé

Aménagé et fonctionnel : validation de la fonctionnalité

Aménagé et jugé non fonctionnel : rapport sur franchissabilité

Visite de l'ONEMA pour diagnostic de la Passe à poisson le 07/08/2009.

Nom ouvrage :	Pisciculture de Mézos	Coord. Lambert : X :	320 807
Cours d'eau :	L'Onesse (Le Courlis)	Largeur moyenne :	Y : 1 903 305
Type d'obstacle :	<input checked="" type="checkbox"/> Seuil <input type="checkbox"/> Barrage <input type="checkbox"/> Radier de pont <input type="checkbox"/> Buse, cadre <input type="checkbox"/> Autre :		
Usage (1) :	pisciculture	Propriétaire :	Viviers de France - Groupe AKER
Dérivation :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Influence tidale : Amont :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
		Aval :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Date :	07/08/2009	Heure :	13h30
		Observateur :	Tavemier, Gaillardet
Débit :	<input checked="" type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Fort		
MONTAISON :			
<u>Barrage</u>			
Largeur ouvrage (m) :	8,50m		
Echelle limni :	Amont : -	Aval :	-
Hauteur de chute (H) :	1,84m	Vannes + seuil vertical	
Lame d'eau :	he1 : 0,08m		
Hauteur partie verticale (hv) :	1,5		
Hauteur partie inclinée (hi) :	0,39 (blocs aval)	Pente :	4,4°
Longueur ouvrage (L ou L') :	L 5,10m		
Matériaux :	seuil béton, vanne métal	Rugosité hv :	<input checked="" type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> TR
		hi :	<input type="checkbox"/> L <input checked="" type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> TR
Fosse d'appel :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Profondeur max (pf) :	
(6) Substrat dominant à l'aval :	sable	à l'amont :	sable
Vannes :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Fonctionnelles :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		Hauteur de chute (m) :	0,33m
Description (nombre, type, position) :	4V 1,50*1,20 et 1V en RD 1,50*1,50		
Gestion, période d'ouverture :	CA pisci 10m de large (esp grilles 0,01) en RD		
Remarques, particularités :			

Passes à poissons :

(8) Type :

Barrage

PàB
 PàR (fond plan) PrèB
 SS RC PN Ecl Asc Autre

Brosse Rugosité

Passe à Anguille :

Longueur (pour PàR et PAng) : PAP : 7,35 PAng :

Vitesse (pour PàR) : ?

Nb de bassins ou de volets : 2+1b repos+5

Chute entrée : Hauteur : PAP : 0,3 PAng :

Type de jet : Surface Plongeant

Chutes entre bassins : Hauteur maximale : {0,18;0,20}

Type : Surface Plongeant

Sensibilité colmatage (0 à 3) : PAP : 1 PAng : 3

Schéma implantation passe :

RG

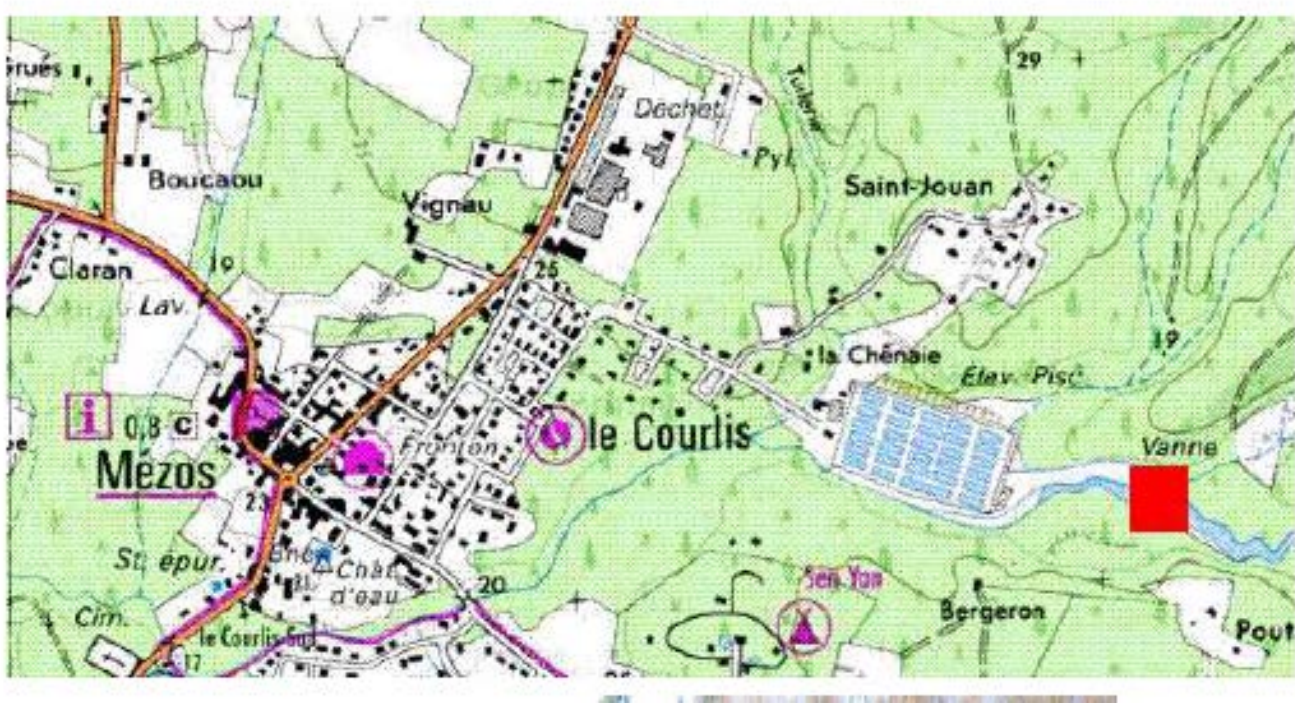
Remarques : attractivité, autre zone de passage possible, observation de poissons...

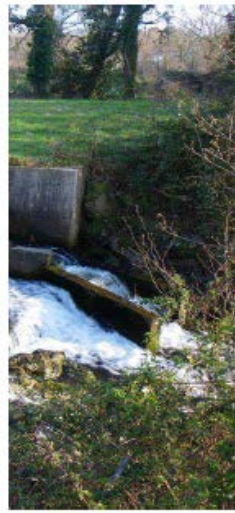
Chute entrée passe trop importante

Restitution

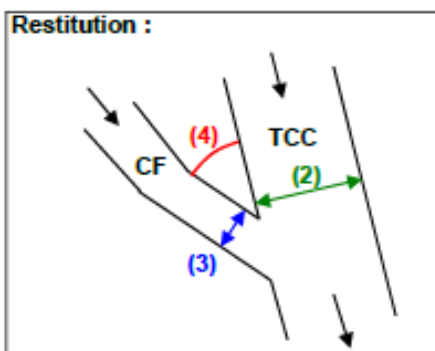
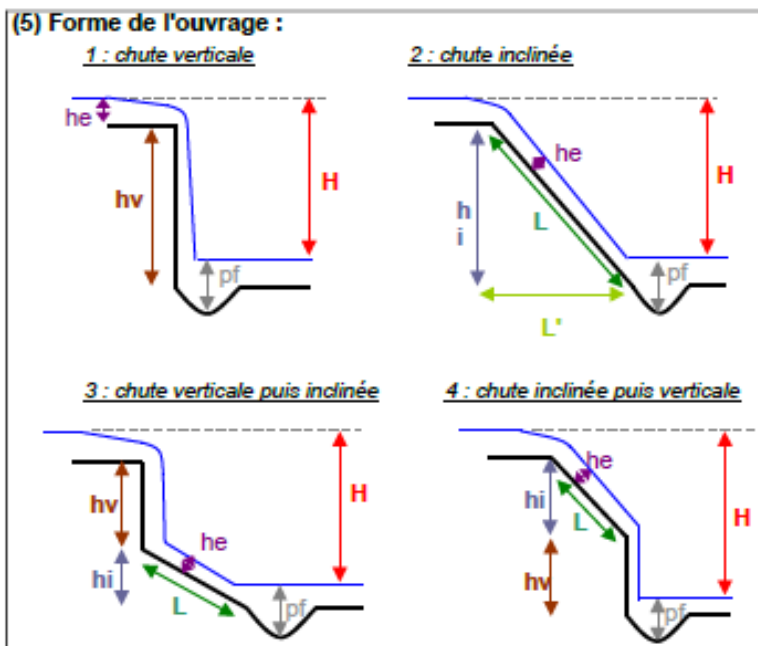
(2) Largeur TCC : (3) Largeur CF : (4) Angle TCC/CF :

Remarques :





- (1) Usages :**
- 0 Inconnu
 - 1 Alimentation en eau potable
 - 2 Industrie
 - 2.1 Extraction de granulats
 - 2.2 Meunerie
 - 3 Agriculture (irrigation, abreuvement)
 - 4.1 Baignade
 - 5 Hydroélectricité
 - 6 Activités aquacoles
 - 6.1 Pisciculture
 - 6.2 Pêche professionnelle
 - 8 Transports et soutien de navigation
 - ## Sécurité des biens et des personnes
 - 10.1 Défense contre les crues
 - 10.2 Soutien d'étiage
 - 10.3 Stockage de l'eau pour incendies
 - ## Stabilisation profil en long
 - ## Aucun
 - ## Autre (préciser)



(6) Classes de taille des sédiments

Classe	Taille (mm)
Blocs	> 250
Galets	60 - 250
Graviers	2 - 60
Sables	0,05 - 2
Limons	< 0,05

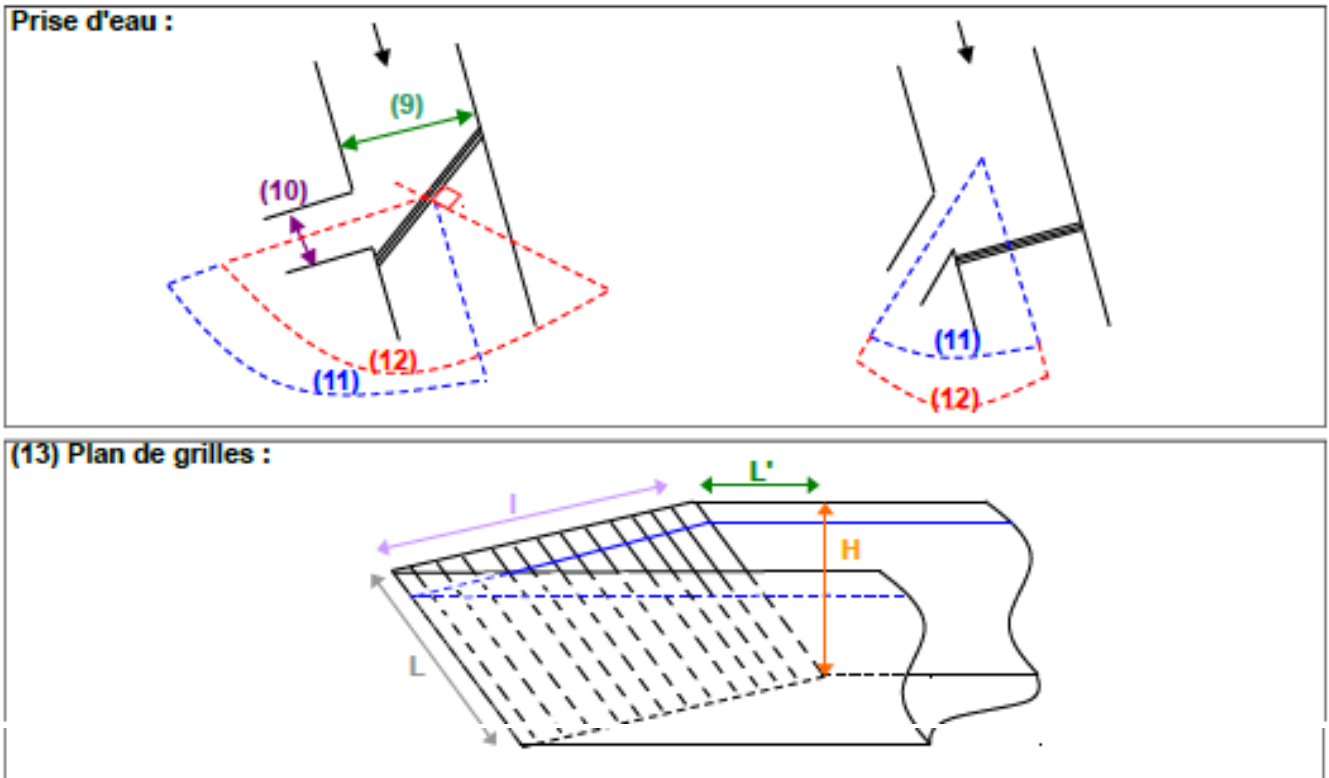
(8) Types de passes

- PàB : Passe à bassins
- PàR : Passe à ralentisseurs
avec ralentisseurs de fond ou plans
- PréB : Prébarrages
- SS : Seuils Successifs
- RC : Rivière de contournement
- PN : Passe naturelle (macrorugosités)
- Asc : Ascenseur
- Ecl : Ecluse

(7) Dépôts sédimentaires :

- Non : absence de dépôts
- + : présence de quelques dépôts
- ++ : présence de nombreux dépôts

% recouvert : Recouvrement végétal moyen des dépôts (en %)



- *Continuité sédimentaire*

Le sable s'accumule en amont du barrage et s'il n'est pas évacué régulièrement il risque comblé le canal d'amenée d'eau et les bassins d'élevage. La gestion du sable est donc régie par un système dérogatoire. Il est pompé grâce à une barge flottante (10 à 15 jours/an), le sable est rejeté à l'aval, le volume estimé est proche de 6 à 8000 m³/an.

2. Questions complémentaires pour valider le diagnostic

Sur le référentiel environnemental, la mise en œuvre du protocole ICE est prévue mais n'a pas été faite. L'ONEMA va donc être sollicité pour réaliser un diagnostic ICE et pour orienter le projet de réaménagement du barrage.

3. Pistes de réflexion et propositions d'évolution

En attente du diagnostic ICE complet de l'ONEMA et de préconisation pour le réaménagement de la passe à poisson existante.

- *Continuité sédimentaire*

Le système dérogatoire actuel ne peut être que provisoire, il est important de trouver une solution pérenne. La gestion du sable sur ce cours d'eau doit être réalisée à l'échelle du bassin versant dans un cadre collectif. Le syndicat Mixte des Rivières du Marensin et du Born a mise en œuvre une étude intitulée « Définition d'une stratégie de gestion des cours d'eau des bassins versants de l'étang de Léon et du courant de Contis ». Un état des lieux vient d'être présenté au comité de pilotage en décembre 2015 dans lequel la gestion du sable a été évoquée. Le GDSAA et le SRPF ont sollicité le Syndicat pour que

cette problématique soit étudiée. Une première réunion de travail est prévue le 22/03/2016 avec le Syndicat Mixte des Rivières du Marenin, les pisciculteurs, Géolande et le GDSAA.

4. Conclusions sur l'enjeu « Continuité écologique »

La passe à poissons du barrage de la pisciculture du Courlis nécessitera très certainement un réaménagement par rapport à l'enjeu anguille. L'ONEMA sera sollicité pour faire un diagnostic ICE et des propositions techniques d'adaptation de l'échelle.

La gestion du sable doit être réfléchi à l'échelle du bassin versant, le financement de cette action dépasse largement les enjeux de la pisciculture.

5. Accompagnement : études et travaux à réaliser

Aide Agence de l'eau à mobiliser

Etude sur le réaménagement du barrage

Travaux

- ***Continuité sédimentaire***

Expertise sur le problème posé et gestion des sédiments

IV. **ENJEU QUALITE MASSE D'EAU**

1. Données disponibles

Il existe sur l'Onesse 4 stations qualité rivière : 2 sont en amont de la pisciculture du Courlis et 2 en aval.

Code	libellé	Commune	PK	Représentative de l'état écologique de la masse d'eau	Données disponibles
05192320	L'Onesse en amont du ruisseau d'Hossegor	ONESSE-ET-LAHARIE	980183	oui	De 2006 à 2014
052192317	L'Onesse à Onesse-et-Laharie (station RHP)	ONESSE-ET-LAHARIE	982683	non	De 2009 à 2012
05192310	Le ruisseau d'Onesse à Le Courlis (amont prise d'eau)	SAINT JULIEN-EN-BORN	995683	non	De 1979 à 1997 et 2014
05192300	L'Onesse à Saint Julien -en-Born	SAINT JULIEN-EN-BORN	996814	oui	De 1997 à 2014

Le pisciculteur réalise des autocontrôles de NH4+ tous les jours en été et une fois par semaine en hivers. Pour ce faire il utilise un spectro. Les prélèvements sont faits à l'amont dans la prise d'eau, dans le rejet direct, à la sortie du lagunage et 50 m à l'aval du rejet de la pisciculture après dilution dans la rivière. Tous les résultats sont consignés dans un cahier.

Par contre le NO2 n'est mesuré par le pisciculteur car le seuil de détection est trop faible par rapport au matériel portable (analyse non adaptée).

Le site est suivi dans le cadre de la Carte d'Identité Sanitaire (CIE) depuis 2012, 4 campagnes de prélèvement sont réalisées par an avec à chaque fois des prélèvements ponctuels amont et aval et lors de 2 campagnes, prélèvements sur 24h amont aval. Les prélèvements sont réalisés par l'IMA (Institut des Milieux Aquatiques), les analyses sont réalisées par le LPL (Laboratoire des Pyrénées et des Landes) qui est agréé.

Les résultats de ce suivi sont présentés ci-dessous. Tous les résultats montrent que les normes de rejet de l'arrêté du 01/04/2008 sont respectées.

Résultats des campagnes de prélèvement sur 24h de la pisciculture du Courlis de 2013 à 2015																		
Prélèvement amont: dans la prise d'eau																		
Prélèvement aval: environ 100 m en aval du rejet																		
pisciculture du Courlis			Ammonium (NH4+)			DBO5			Matières en suspension			Nitrites (NO2-)			Orthophosphates (PO4--)			
Normes de rejet de l'arrêté du 01/04/2008			Delta inférieur à 0,5 mg/l			Delta inférieur à 5 mg/l			Delta inférieur à 15 mg/l			Delta inférieur à 0,3 mg/l			Delta inférieur à 0,5 mg/l			
typ	programme	date de prélèvement	Amont	Aval	Delta	Amont	Aval	Delta	Amont	Aval	Delta	Amont	Aval	Delta	Amont	Aval	Delta	
2013		19/02/13	0,066	0,440	0,374				8,8	8,7	-0,1	0,010	0,019	0,009	0,010	0,142	0,132	
		18/06/13	0,072	0,400	0,328				5,5	10,0	4,5	0,012	0,024	0,012	0,010	0,035	0,025	
		10/10/13	0,120	0,370	0,250	5,0	5,0	0,0	5,5	6,7	1,2	0,005	0,013	0,008	0,047	0,026	-0,021	
2014		25/03/14	0,059	0,260	0,201				6,0	7,8	1,8	0,005	0,013	0,008	0,021	0,057	0,036	
		02/10/14	0,040	0,320	0,280	1,8	2,5	0,7	5,0	4,0	-1,0	0,005	0,085	0,080	0,027	0,069	0,042	
2015		24/03/15	0,095	0,450	0,355				8,1	6,1	-2,0	0,100	0,015	-0,085	0,010	0,061	0,051	
		17/09/15	0,063	0,360	0,297	0,3	2,8	2,6	6,3	14,0	7,7	0,005	0,018	0,013	0,040	0,107	0,067	

en vert: le delta indique une amélioration de l'aval ou un impact nul
en rouge: dépassement des normes ICPE

Les normes de rejet mentionnées dans l'arrêté du 08 janvier 1996 sont plus strictes celles de l'arrêté du 01/04/2008. Les bilans sur 72h (3 jours) que fait réaliser le pisciculteur montrent presque à chaque fois des dépassements (cf. annexe n° 4).

2. Pistes de réflexion et propositions d'évolution

Au vu des résultats des bilans sur 72h, il est souhaitable de revoir le protocole de suivi des rejets afin de se caler sur les prescriptions mentionnées dans l'arrêté du 1^{er} avril 2008. La fréquence, les points de rejet, la durée de prélèvement et les normes de rejet sont à ajuster.

3. Conclusions sur l'enjeu « Qualité masse d'eau »

Sur l'aspect « qualité masse d'eau », la pisciculture du Courlis est conforme vis-à-vis de l'arrêté du 01/04/2008. Les prescriptions de l'arrêté de 1996 sont à revoir.

V. PLANNING ET ACTIONS A ENVISAGER EN 2016 ET DEBUT 2017

Echéance	Sujet	A faire	Qui ?
Mars 2016	Continuité sédimentaire	Réunion groupe de travail dans le cadre de l'étude sur la stratégie de gestion: réflexion sur la gestion du sable	Syndicat Mixte des Rivières du Marensin et du Born – SRPF – DDTM – ONEMA – Géolande – GDSAA - AEAG
Fin avril 2016	Continuité écologique	Diagnostic ICE et préconisations de réaménagement	ONEMA
Fin avril 2016	Pilote circuit fermé	Confirmation de création d'un forage	DDCSPP – DDTM -
Fin avril 2016	Diagnostic	Visite sur le site	DDCSPP – DDTM - ONEMA – pisciculteurs - GDSAA – SRPF
2 ^{ème} trimestre 2016	Diagnostic et propositions techniques	Validation et préparation du plan d'actions individuelles	DDCSPP – ONEMA - DREAL– GDSAA – SRPF - ITAVI
2 ^{ème} trimestre 2016	Etude débit	Recueil des données et mesures terrain	ITAVI – GDSAA
2 ^{ème} trimestre 2016	Qualité	Revoir les normes de rejet et le suivi	GDSAA – DDCSPP – DDTM – SRPF
2 ^{ème} trimestre 2016	Continuité écologique	Plan de l'échelle à poisson	ONEMA – Bureau d'étude
4 ^{ème} trimestre 2016	Continuité écologique	Validation technique des travaux de réaménagement de la passe à poisson à réaliser et accord de financement	ONEMA - AEAG
4 ^{ème} trimestre 2016	Etude débit	Recueil des données et mesures terrain	ITAVI – GDSAA
1 ^{er} trimestre 2017	Arrêté d'autorisation	Régularisation par avenant	DDCSPP

DATE DE VISITE PROPOSEE SUR LE SITE : 01/06/2016

Liste d'envoi du présent document le :

Inspecteur en charge du dossier : Laurent LAFARGUE

CRIC : Céline LOPEZ

ARPEN : Sébastien GOUPIL

DREAL : Sébastien GOUPIL

ITAVI : Aurélien TOCQUEVILLE

V. Juillet 2015
masque

Date :	18/11/2015	n° BDN SITE :	
Opérateur(s) : nom(s) / service / adresse / mail et téléphone			

GENERALITES SITE (cf. BDN)	
Nom du site / de la pisciculture :	Pisciculture du COURLIS
Adresse du site :	Route de taller
Nom de l'exploitant	SARL LES TRUITES DE LA COTE D'ARGENT

Date signature arrêté préfectoral	19/02/1976	RQ : joindre copie de l'arrêté		
Statut actuel de l'établissement	Soumis à autorisation "ICPE"	Soumis à déclaration "loi sur l'eau"	Soumis à autorisation "loi sur l'eau"	Autres / remarques (précisez)
	OUI			
Tonnage de production autorisé (en tonnes /an)	1400 tonnes/an	Commentaires : Production actuelle : 1250 tonnes/an		

Contentieux éventuel connu des services : motifs / date(s) / état de la procédure	
---	--

COURS EAU

Nom :	Listes 1 et 2 autre :
Code masse d'eau UE :	commentaires :
PAOT (types d'actions)	<p>IND0202 : Créer et/ou aménager un dispositif de traitement du rejet industriel de la Pisciculture n°149 - Pisciculture du Chicot - St-Julien en Born</p> <p>IND0901 : Mettre en compatibilité l'autorisation de rejet industriel existante avec les objectifs environnementaux du milieu de la Pisciculture n°149 - Pisciculture du Chicot - St-Julien en Born</p> <p>MIA0304 : Aménager ou supprimer (à définir) l'ouvrage faisant obstacle à la continuité écologique dénommé Pisciculture du Chicot sur la commune de St-Julien-en-Born</p> <p>RES0601 : Reconsidérer la valeur du débit réservé de l'ouvrage de dérivation des eaux de l'établissement 149 - Pisciculture du Chicot - St-Julien en Born</p>
PTAP	
Etat écologique Masse d'eau : Objectifs / échéance / mesuré ou évalué SDAGE	État médiocre mesuré en 2013-2014 – Objectif bon état en 2015
Etat chimique Masse d'eau : mesuré ou évalué SDAGE	Bon état mesuré en 2013 – 2014 – Objectif bon état en 2015
Paramètre déclassant NH4 : oui / non ?	commentaires : Le NH4 n'est pas un paramètre déclassant
Autre(s) paramètre(s) déclassant :	Carbone Organique (COD) : médiocre (11 mg/l) Température de l'eau : moyen (22°C) Indice Biologique diatomées (10,5/20) IBG RCS (11/20)
SDAGE	document disponible : oui Préconisations spécifiques "pisciculture" ? :
SAGE : nom : état d'avancement:	pas de SAGE sur le secteur
Connaissez vous le PDPG établi par la Fédération départementale de pêche / état d'avancement ?	document disponible : oui source de données / contact : Fédération de pêche des landes
Protection "enjeu eau potable" (captage AEP, zone de sauvegarde de ressource stratégique)	Pas d'enjeu eau potable

CONTINUITÉ ECOLOGIQUE

	Oui/Non -Commentaires (droit fondé en titre / sur titre ?)	Si oui hauteur du seuil
Présence d'un ou plusieurs seuil(s) sur le cours d'eau pour alimenter la pisciculture	Oui _ (voir avec DDTM si existence droit fondé en titre / sur titre ?) Autorisation par Règlement d'eau du 13/06/1974	A mesurer précisément sauf si caractéristiques fournies par l'exploitant

Ouvrage référencé ?	Code ROE : ROE41687	Nom ROE : Pisciculture de Mezos
---------------------	---------------------	---------------------------------

Spécificités du cours d'eau : arrêté frayères / catégorie piscicole / espèces cibles...	1° Catégorie piscicole / ZAP Anguilles / Espèces cibles : ANG LPM / Pas retenu au titre du décret frayères.
---	---

Pour ouvrage équipé, à votre connaissance expertise existante sur fonctionnalité de la passe à poisson ? (diagnostic continuité écologique)	date ? Rapport disponible (à transmettre) : Contact : Conclusions sur franchissabilité : Equipé mais à EXPERTISER
---	---

Fonctionnalités : Montaison / dévalaison	Montaison : oui Problèmes éventuels (espèces) : Hauteur de chute des bassins, vitesse d'écoulement par rapport aux espèces cibles..... / + dispositif de dévalaison ? A EXPERTISER sur site
--	---

En cas d'absence de diagnostic	Expertise nécessaire ? Qui / contact ? : OUI avec protocole ICE . Voir référent Pierre Alex Morel qui a déjà réalisé l'expertise de la pisciculture de Sore et Michel Vignaud coordinateur de la démarche pour l'ONEMA. Délais à fixer.
--------------------------------	---

Continuité sédimentaire	Enjeu spécifique sur le cours d'eau ? Mesures existantes : oui (Extraction du lit et/ ou remise en suspension à confirmer ?) Accumulation en amont de l'ouvrage du site ? Oui Si oui : nature et modalités de gestion ? A fournir par exploitant et validation SPE/DDTM
-------------------------	---

DEBIT

Station de mesure hydrométrique sur le cours d'eau : Préciser si RCS / RCO ? Et nom ou code de la station ?	Nom	Code station	Source de données :
--	-----	--------------	---------------------

Évaluation du module (aval du site / autre bassin versant)	<i>Valeur du Module</i>	<i>Mode de Calcul</i>	<i>Source des données</i>	<i>contact éventuel / expertise</i>

QMNA5 (au droit du site)	<i>Valeur</i>	<i>Source de données</i>	<i>contact éventuel / expertise</i>

Autre(s) donnée(s) : préciser (DMB?)	
---	--

Types de prélèvements	<i>sur les eaux de surface (cours d'eau, canal...)</i>	<i>sur le réseau d'eau potable</i>	<i>source /eau souterraine</i>	<i>Commentaire</i>

Prélèvements par autres usagers (préciser amont et/ou aval)	Nature / volumes / remarques... :
---	-----------------------------------

Autres données "MILIEU"

ZoneNatura 2000 pouvant être impactée	ZPS	<i>Oui/Non -Commentaires</i>	<i>Code Zone Natura 2000</i>	<i>Incidence éventuelle</i>
	ZSC			
<i>Documents disponibles (DOCOB...) / Source de données</i>				

<i>Réservoir biologique : oui / non - Commentaires</i>	
<i>Documents disponibles / Source de données</i>	

<i>Autres zones : Zones humides / Espaces et Espèces protégées (Site classé, inscrit, Arrêté de protection de biotope, Loure...) etc. Préciser / Commentaires :</i>	
<i>Documents disponibles / Source de données</i>	

COMMENTAIRES / REMARQUES / contacts experts éventuels (ONEMA, Agences de l'Eau....) :

PLAN DE PROGRES PISCICULTURE**Annexe 5****Grille de diagnostic à enrichir avec les données du « Référentiel Environnemental »**

L'ensemble des éléments récoltés doivent permettre de valider et partager les enjeux « plan de progrès » retenus pour le site et d'élaborer une proposition adaptée d'amélioration du milieu.

Ces éléments, à approfondir (*mesures, analyses, expertises..*) si besoin selon les données disponibles et questions posées, doivent permettre d'établir un diagnostic approfondi et partagé sur les enjeux du site dans le cadre du Plan de Progrès pour l'amélioration des Milieux.

Cette grille, issue des différentes remarques et retours reçus à ce stade de la démarche Plan de Progrès (*juillet 2015*) reste évolutive, et sera améliorée au fur et à mesure de l'avancée sur les sites Pilotes.

Ces éléments pourront, selon les situations et besoins du site, être utilement complétés d'éléments/informations supplémentaires, notamment en lien avec les prescriptions prévues aux arrêtés de 2008. (*NB : la présente grille n'a pas vocation à dresser l'intégralité des points nécessaires à la constitution d'un dossier ICPE ou IOTA*).

La synthèse détaillée issue des données de cette « Grille de diagnostic » et du « Référentiel Environnemental, au travers d'une proposition technique, permettra de co-construire et valider l'étape 4 du Plan de Progrès : « Plan d'actions individuelles » pour le site et de prévoir l'accompagnement technique et financier pour sa mise en œuvre.

Sites pilotes : Grille à compléter et transmettre pour le 15 octobre 2015



Généralités / Données d'élevage

Date de la visite :	17/02/2016	n° BDN :	148
Opérateur(s)	Anne Bordessoulles (GDSAA)		
Nom de la personne rencontrée / qualité et coordonnées si besoin	Marc de L'Hermite, responsable site : 05 58 42 84 91 - 06 880 880 54 mezos.ltca@orange.fr		
Nom du site / de la pisciculture :	Pisciculture du Courlis		
Nom(s) du/des cours d'eau prise eau alimentant le site	Onesse		
Nom(s) du/des cours d'eau rejet si différent			
Adresse du site :	40170 Mézos		
Positionnement GPS :	Ouest 01°09'18" Nord 44°04'36"		
Nom de l'entreprise / N° SIRET :	SARL Les Truites de la Côte d'Argent - n° SIRET : 792 461 303 000 44		
Nom exploitant / responsable site ; Tél.; mail :	Emmanuel MAZEIRAUD ; 05 58 05 61 01 ; emazeiraud@aqualande.com		
Nom propriétaire ; Tel. ; mail :	LTCA - Emmanuel MAZEIRAUD ; 05 58 05 61 01 ; emazeiraud@aqualande.com		
Document autorisant l'exploitation	Déclaration ICPE / Autorisation ICPE / Déclaration Loi Eau / Autorisation Loi Eau N° S3IC si connu :		
Nombre de salarié(s) sur le site	4		
Nombre de piscicultures sur le cours d'eau ?	2		
Indiquer position du site VS autres sites (nombre amont / aval)	La plus en amont		
Habitation(s) proche(s) du site ? (préciser si tiers ou maison exploitant) Distances approximatives (en m)	Tiers = plus de 100 m des premiers bassins		
UN BILAN DE LA VISITE REGROUPANT TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE SERA ADRESSE A L'EXPLOITANT POUR VALIDATION			
PHOTOS NECESSAIRES ET FOCUS SUR : prise d'eau / barrage / passe à poisson éventuel, cours d'eau amont et aval, point de rejet....			
DOCUMENTS RECUPERES ou A RECEVOIR (à viser en fin de visite)		Commentaires ou "sans objet"	
Arrêté préfectoral : autorisation ou déclaration (copie)	oui	###	Règlement d'eau 13/06/1974 – Arrêté préfectoraux du 24/07/1974 - 08/01/1996 et prescriptions complémentaires du 27/01/2006 concernant les opérations d'épandage
Résultats analyses des paramètres et débit au rejet (2013 / 2014 ; si possible sur 5 ans)	oui	###	Synthèse des résultats d'analyse d'eau amont aval Récapitulatif du débit pisciculteur
Schéma circuit hydraulique du site	oui	###	
Droits d'eau spécifiques (anciennes autorisations)	oui	non	Sans objet
Plan / Carte de localisation du site (IGN...)	oui	###	
Plans du site (date et modifications éventuelles) Avec délimitation du périmètre du site et côtes NGF.	oui		Type et nombre de bassins : 13 lignes de bassins rectangulaires divisibles en 3 sections, en béton, d'un volume total d'environ 15000 m3 et module pilote Recherche et Développement en circuit fermé d'un volume utile pour l'élevage de 860 m3
Déclaration 2013 Agence de l'eau (Pollution non domestique)	oui	###	Site en déclaration à l'Agence de l'eau
Plan de production 2014 (si possible plan de production sur plusieurs années et quantités aliments utilisés)	oui	###	
Courriers "récents" échangés avec l'administration sur arrêté d'autorisation, fonctionnement du site, sanitaire...???	oui	###	
Autres documents (rapport d'inspection AZS...) (préciser dans commentaires)	oui	###	Arrêté d'épandage

Observations, Commentaires ...sur la présentation globale du site

Espace réservé pour toutes observations ou commentaires de l'exploitant :

Problèmes actuels (techniques et/ou administratifs), lien avec l'administration? Conflits : voisinage, usagers du cours d'eau.... ? PV, mise en demeure... ?...

- **Gestion du sable système dérogatoire pour le moment, le sable est pompé grâce à une barge flottante ou par un prestataire, le sable est stocké dans un décanteur à sable, le volume estimé est proche de 6 à 8000 m3/an**
- **A intégrer dans une approche collective sur le bassin versant avec le syndicat de rivière en lien avec la grille environnementale**

Généralités / Données d'élevage

Date de la visite :		17/02/2016		n° BDN :		148	
PRODUCTION DU SITE							
Tonnage produit 2014 (T/an) (production pas vente / préciser si négoce quantité)		1280 tonnes en 2014 ; Potentiel de production du site à 1400 tonnes					
Stock max. (T) et mois ?		750 tonnes durant les mois d'hiver					
Perspectives d'évolution de la production ? Échéances ?		Maintenir la production autour de 1400 tonnes					
Quantité d'aliment annuel utilisée 2014 (T/an)		1500 tonnes en 2015					
Type aliment (Energie Digestible <i>moyenne</i>) :		ED : 19 à 22					
IC moyen sur le cycle		1,24					
Mode de distribution de l'aliment :		SDAP=Systeme d'Alimentation Automatique Programmée					
Espèces produites et/ou détenues sur site (TAC, F, SF, + hors salmonidés.....)		Truite Arc en Ciel					
Type de production (Portions, Grande truite, TGT, œufs...) en % :		30% Grande Truite et 70% Très Grande Truite					
Nature des intrants (œufs / Poissons- Taille – nombre de bandes par an)		Oeufs		Alevins		Poids moyen 250 à 350 g	
		Nombre / an (bandes...)		non		4 bandes de 240 000 poissons	
		Remarques : en provenance de la pisciculture de Leus Anious (Magescq)					
Destination production (en % : repeuplement, vente direct, atelier transformation, ...)		10% part sur la pisciculture du Chicot à Saint Julien, 90% pour la consommation vers les ateliers de transformation de Roquefort et de Castets					
Production sous signe de qualité ?		Agriconfiance, AquaRéa, ISO 26000					
FONCTIONNEMENT DU SITE							
Présence d'O2 liquide		oui		non		volume stocké : 2x25000 l pas de bouteilles volume consommé en 2015 1737055 m3	
Stockage produits "dangereux"		oui		non		Péroxyde (4 à 8 contenants de 800 l), agrigerm 1510, huile hydraulique, huile, cuve de fuel de 10000l pas de bacs de rétention pour peroxyde et fuel, chiffrage en cours	
Aérateurs de surfaces		oui		non		20 aérateurs « Linn » sous pression d'oxygène	
Registre d'élevage tenu à jour / disponible si besoin ?		oui		non		Novafish	
Structure de stockage poissons morts		oui		non		2 chambres froides, stockage max 2,4 tonnes, vidées sur appel différenciation C2 / C3 : oui chambre froide et bacs différenciés	
Valorisation des sous-produits (C2, C3)		égarissage ou autre (préciser) ? ATEMAX + site pilote Barna/Sotramo					
Grilles entrée / sortie site		oui		non		Aval: grille écartement des barreaux 30 mm (que du gros poisson)	
Filets de protection		oui		non		Filets + panneaux photovoltaïques (mouettes)	
Site Cloturé		Oui		non			

Observations, commentaires ...

Espace réservé pour toutes observations ou commentaires de l'exploitant lors de la visite

Insertion paysagère ? contraintes spécifiques...


Date de la visite :		17/02/2016		n° BDN :		148	
<u>COURS EAU / DEBIT</u>							
Prise d'eau sur cours d'eau ? Si oui hauteur du seuil (m) <i>(PHOTOS)</i>		H=1,84 m, L= 5,10 m					
Grilles entrée / sortie site		Amont: dégrilleur à trou rond Aval: 30 mm mais que du gros poisson					
Droit fondé en titre / sur titre ou règlement spécifique :		Sans objet					
Bénéficiaire du droit d'eau (si différent du propriétaire)		-					
La prise d'eau sert-elle à un autre usage que la pisciculture ?		Non					
Distance des sources (approximative)		18 km					
Captage d'eau potable :		Amont ?		Aval ?			
		A priori non					
Longueur (approx.) du bief d'entrée (m)		300 m					
Exploitant est propriétaire des 2 berges le long du site ? du barrage ?		2 Berges : oui		Barrage :		oui	
Spécificités du bief d'entrée ? <i>(PHOTOS)</i>		R.A.S.					
Distance - dénivelée prise eau / rejet		700 m de cours d'eau court-circuité					
Distance entrée 1e bassin / rejet		Environ 300 m					
Autres prises d'eau en amont ? (captage, forage, pompage...et utilisateurs ?)		culture de maïs, épandage, A10 récupérateur d'eau pluviale de l'autoroute, pompage pour irrigation					
Forage (uniquement ou en complément) : volume prélevée (estimation) et présence d'un système de suivi des volumes (lequel) / déclaration spécifique forage ?		m ³ /an		pas de forage mais une demande est en cours			
Estimation du débit moyen sur le site m ³ /s ou l/s : (préciser l'origine de la donnée : Dreal, banque hydro, calcul spécifique...)		Étiage = 1600 l/s Hors étiage = 2500 l/s en moyenne					
Avis exploitant quel débit minimum nécessaire pour maintenir production du site :		Débit = 2000 l/s					
Valeur du débit réservé si connue / cf copie arrêté si prescription existe		(Préciser valeur absolue ou moyenne annuelle) Pas de débit réservé fixé sur l'arrêté, le débit réservé laissé par l'exploitant est d'environ 200 l/s					
Débit maximum prélevable par le site ?		Réglementaire si fixé :		/ Techniquement : 4000 l/s au max			
Débit étiage ?		Valeur approximative connue ? aucune valeur dans le Référentiel environnemental					
Débit moyen mensuel ?		aucune valeur dans le Référentiel environnemental					
Respect débit réservé ? Oui / non Périodes problématiques (nbre j/an) (étiages, crues...)		Il n'y a pas de valeur de débit réservé notifié sur les arrêtés d'exploitation					
Suivis / Mesures (estimations) COMMENT ? échelle limnimétrique + préciser si courbe de tarage disponible, échantures, mesures...ou autres à préciser :							
Suivis du débit dérivé (débit circulant sur site) <i>(PHOTOS)</i>		oui		NON		comment et fréquence (par semaine, mois ?) calage moyé de vanne sur barrage (abaque fournie) ou par différentiel avec le site de Saint Julien	
Suivis du débit réservé <i>(PHOTOS)</i>		oui		NON		comment et fréquence (par semaine, mois ?) calage de vanne	
Données disponibles lors de la visite ? (m ³ /h ou l/s)		Débit réservé : oui		Débit dérivé :		oui	
		Forage : NS					
Si peu ou pas d'infos : souhaiteriez vous que des mesures soient effectuées avec l'appui du syndicat		Oui, besoin de mesures de terrain pour compléter les valeurs du pisciculteur					

<p>Commentaires sur les débits et fonctionnement du cours d'eau</p>	<p>Station banque hydro : code si existante NON</p> <p>Dispositif d'alerte sur le débit ? incertitude des suivis ? Sonde de niveau, alerte niveau haut et bas dans le canal d'entrée et à la sortie des bassins</p> <p>Périodes problématiques et solutions techniques à envisager / discuter (<i>cout éventuel, matériel nécessaire...</i>)</p>
--	--

CONTINUITÉ ECOLOGIQUE

Date de la visite	17/02/2016	N° BDN	148
PASSE A POISSON (PHOTOS)	oui	non	date de mise en place : entre 1985 et 1987
	Type passe : ralentisseurs / bassins / débit minimal de fonctionnement ?		
	Passé à bassins		
	Montaison : Passe prévue pour quelles espèces ? salmonidés Passe spécifique « anguille » ? non Un diagnostic de la passe a-t-il déjà été réalisé ? si oui quand et par qui ? (rapport ?) oui le 07/08/2009 dont la remarque est « Chute entrée passe trop importante »		
Dévalaison : Dispositifs spécifiques oui / non Si oui le(s)quel(s) Si non conditions de dévalaison Diagnostic de l'ONEMA à prévoir			
Qualification indemne du site	oui date : 2005/475/CE du 16/06/2005	non	en cours
	Rq : Zone qualifiée indemne barrage (naturel ou artificiel) infranchissable conditionne qualification ? Nom / Localisation ? des sources de l'Onesse jusqu'à l'estuaire du courant de Contis (mer)		
Agrément Zoosanitaire	oui : N°FR40182951 CE Date : 03/05/2012		Statut sanitaire du site : SHV-NHI-AIS : indemne (catégorie 1) KHV : indéterminé (catégorie 3) Niveau de risque : Moyen
Continuité Sédimentaire	Accumulation en amont de l'ouvrage (vase, sable...) : Oui Sable Sédimentation dans le bief : oui Si oui : préciser modalités de gestion vanne de dégrèvement / curage / chasse....et devenir des matériaux : - Gestion du sable système dérogatoire pour le moment, le sable est pompé grâce à une barge flottante ou par un prestataire, le sable est stocké dans un décanteur à sable, le volume estimé est proche de 6 à 8000 m3/an Cf. Référentiel environnemental		
Espace réservé pour toutes observations ou commentaire de l'exploitant lors de la visite ? Contacts avec l'ONEMA ? Si passe à poisson avis sur sa fonctionnalité, problèmes pour la faire fonctionner toute l'année, mois problématique.... ?débit d'attrait problématique ?			

Dispositif technique à envisager / Coûts....



QUALITE EAU

Date de la visite :		17/02/2016	n° BDN :	148
Nombre de points de rejets au cours d'eau		1 rejet principal et 1 rejet temporaire quand nettoyage de la grille d'entrée.		
Spécificités avant rejet ?		Longueur canal rejet ? passage par fossés ? étangs ?... Les Rejets des bassins se font dans les bassins de décantation puis un seul rejet dans la rivière.		
Localisation du/des point de suivi des rejets ? PHOTOS		Point identifié en aval ? À 100m, 200m, 300m ??? Expliquer si à plus ou moins de 100m (accessibilité...) Amont : 24h, dans le canal d'amené d'eau avant la plate-forme d'oxygénation, ponctuel, dans le cours d'eau au niveau du barrage Aval : dans le cours d'eau à 100 m environ après le point de rejet, pour prélèvement 72h : + 1 point en sortie des bassins de décantation.		
Autres rejets/affluent en aval ? (autres activités)		Entre la prise d'eau et le rejet ? Entre le rejet et 100m ? Après 100m ? (localisation approximative et type de rejets)		
Système de gestion des rejets ? (filtres rotatifs, décantation...)		Bassin de décantation de 700 m3		
Efficacité des traitements sur différents paramètres (% abattement ou données issues de suivis)		MES : RAS Phosphore (préciser PO4....) : RAS Azote (préciser NH4...) : RAS		
Si décantation / récupération des boues :		Volume de stockage : Export : Tous les 3 ou 4 ans périodes (dates) ? et volumes exportés ?		
Plan d'épandage éventuel ?		En récupérer une copie si possible Plan d'épandage validé par l'administration		
Place disponible en sortie de site et terrain appartenant au pisciculteur ? bassins non utilisés... :		CF Plan épandage (conventions)		
Suivi des rejets (récupérer feuilles de suivis si disponibles)				
Nbre / an	Autocontrôle (par l'exploitant)	Comment en autocontrôle (bandelettes, spectro, fab. Alim.)	Par laboratoire nom du labo :	Analyses sur 24h (préleveurs) ? Dispositif d'autosurveillance en place ? Le site est suivi dans le cadre de la CIE (Carte d'Identité Environnementale) depuis août 2012, 4 campagnes de prélèvement sont réalisées par an avec à chaque fois des prélèvements ponctuels amont et aval et lors de 2 campagnes, prélèvements sur 24h amont aval une fois/an et sur 72h (3 points de suivi) une fois/an. Les analyses de qualité du rejet réalisées depuis plus de 10 ans montrent que les résultats sont conformes aux normes de l'arrêté du 01/04/2008. Autocontrôle NO2 : le seuil de détection est trop faible par rapport au matériel portable (analyse non adaptée) Existe-t-il un protocole de maintenance des dispositifs de surveillance et de traitement des rejets ? Méthode utilisée pour le débit au rejet : échelle limnimétrique / calcul...Précisez Cf. partie « Cours d'eau Débit »
Fréquence de contrôle MES	4/an	CIE	LPL	
Fréquence de contrôle NH4+	4/an et 1/j pdt 7 mois en été et 1/semaine pdt 5 mois en hiver	Spectro CIE	LPL	
Fréquence de contrôle NO2-	4/an	CIE	LPL	
Fréquence de contrôle PO4	4/an	CIE	LPL	
Fréquence de contrôle DBO5	4/an	CIE	LPL	
Fréquence de contrôle du débit au rejet	En permanence (débit dérivé et débit réservé)			
Autre(s) paramètre(s) suivis : COD, Pt , NO3, conductivité				
Suivi de l'oxygène ?		Suivi en continu 1 point en entrée et en sortie de chaque bassin		
Suivi T° ?		Dans le canal de tête une fois/jour Aqualarme dans le canal de tête		
T° cours d'eau		T° max / mini ? T° moyenne sur l'année ? 3°C à 19°C		
pH connu ? (cours eau)		si oui valeur = entre 6.2 et 7 suivi 1 fois/semaine avec un pHmètre		
SDAGE / SAGE : préconisations spécifiques sur les objectifs milieux contraignantes pour le site ?		Pas de SAGE mais un syndicat de rivière : Plan Pluriannuel de Gestion en cours SDAGE (UHR Etangs, lacs et littoral landais) : « Améliorer la gestion des piscicultures (notamment en termes de gestion des effluents et des débits réservés »		
Si peu ou pas d'infos : souhaiteriez-vous que des mesures soient effectuées avec l'appui du syndicat dans le cadre du plan de progrès		Remarques / besoins :		
Espace réservé pour toutes observations ou commentaire de l'exploitant lors de la visite				
? Contrôles par l'administration ? Périodes problématiques pour respecter valeurs aux rejets ? avis exploitant sur rejets « visibles » ? Résultats analyses et débits au rejet				

Date de la visite :	17/02/2016	n° BDN :	148
<i>Observations, commentaires ...</i>			
Avis / commentaires / 1eres Pistes de solutions selon problèmes connus....			
<p><i>Sur la démarche plan de progrès, les attentes, les besoins en suivis, données....</i></p> <p><i>Les problèmes rencontrés....</i></p> <p><i>Modifications et/ou vente-cession –succession envisagée du site dans les 5 ans : tonnage, constructions (bâtiments, silos, forages, écloserie...)</i></p> <p>Problèmes / pistes de solutions déjà identifiées ? / Blocage ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic de la passe à poisson (via l'ONEMA) - Gérer le sable en concertation avec les différents acteurs du bassin versant - Chiffrer des bacs de rétention pour les produits liquides - Revoir le suivi des rejets dans l'arrêté avec mise en cohérence des prescriptions avec celles de l'arrêté de 2008 (pour MES, zones de prélèvement et aux fréquences.) - Revoir les autocontrôles de NO2, souvent proches du seuil de détection en labo et qui nécessitent des outils de précision non disponibles en matériel de terrain - Intégrer dans la spécificité du site le module pilote Recherche et Développement en circuit fermé (2 parties de bassin aval) - Valider la création d'un forage pour le module pilote Recherche et Développement - Prendre en compte la nécessité d'une étude sur le débit du cours d'eau 			

Programme de maintien de qualification: 1 inspection clinique tous les ans et 30 poissons prélevés pour analyse virologique, par					
		Pisciculture du Courlis	depuis l'année : 1999		
date analyse	Numéro Analyse	T°C	espèce prélevée	nombre de poissons prélevés	compteur
17/02/2005	50116	8 °C	Truite arc-en-ciel	10	3 virologies en 2005
	50117	8 °C	Truite arc-en-ciel	10	
	50118	8 °C	Truite arc-en-ciel	10	
06/02/2006	60065	6 °C	Truite arc-en-ciel	10	3 virologies en 2006
	60066	6 °C	Truite arc-en-ciel	10	
	60067	6 °C	Truite arc-en-ciel	10	
14/02/2008	80102	8,5 °C	Truite arc-en-ciel	10	3 virologies en 2008
	80103	8,5 °C	Truite arc-en-ciel	10	
	80104	8,5 °C	Truite arc-en-ciel	10	
14/01/2010	100018	9 °C	Truite arc-en-ciel	10	3 virologies en 2010
	100019	9 °C	Truite arc-en-ciel	10	
	100020	9 °C	Truite arc-en-ciel	10	
19/01/2012	120031	9,7 °C	Truite arc-en-ciel	10	4 virologies en 2012
	120032	9,7 °C	Truite arc-en-ciel	10	
	120033	9,7 °C	Truite arc-en-ciel	10	
26/01/2012	120046	10,5 °C	Truite arc-en-ciel	10	
07/01/2014	140001	10,4 °C	Truite arc-en-ciel	10	3 virologies en 2014
	140002	10,4 °C	Truite arc-en-ciel	10	
	140003	10,4 °C	Truite arc-en-ciel	10	



**Laboratoire
Départemental**

Agréé par : Ministères de l'Agriculture, de la Santé, de l'Environnement
Portées d'agrément communiquées sur demande

FERME PISCICOLE DE MEZOS

**Viviers de France SA
Pisciculture du Courlis - 40170 MEZOS**

CAMPAGNE DE PRELEVEMENT SUR 72 H

MESURES

Du 1 au 4 octobre 2012

1, rue Marcel David - B.P. 219
40004 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 06 08 08 - Fax : 05 58 06 15 47
Mél. : labo.depart40@cg40.fr / Site : www.ld40.com
SIRET 224 0000 18 00040

www.landes.org

CONDITIONS DE REALISATION

1) Durée de la mesure

début : 1 octobre 2012

Fin : 4 octobre 2012

2) Préleveurs

Mme POPOVSKY (IMA Institut des Milieux Aquatiques)

M. CAPES (GDSAA Groupement de Défense Sanitaire Aquacole Aquitain)

3) Rédaction du rapport

M. LABADIE (Laboratoire Départemental des Landes)

4) Mesure de débits

Pas de mesure de débit

5) Prélèvement des échantillons

Utilisation de préleveurs automatiques asservis au temps sur 3 points de suivi :

- pisciculture courlis : amont (prise d'eau de la pisciculture)
- pisciculture courlis : aval 1 (sortie pisciculture)
- pisciculture courlis : aval 2 (50m à l'aval de la pisciculture)

Un prélèvement ponctuel a aussi été réalisé le 4/10/12 sur :

- pisciculture courlis : amont
- pisciculture courlis : aval 2

Les prélèvements ont été réalisés dans les conditions suivantes :

dates	02/10/2012	03/10/2012	04/10/2012
météorologie	couvert	ensoleillé	ensoleillé
hydrologie	basses eaux	basses eaux	basses eaux

RESULTATS D'ANALYSES

- pisciculture courlis : amont

Dates	du 1 au 2	du 2 au 3	du 3 au 4	04/10/2012
Paramètres mesurés	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l
D.C.O.	<20	<20	<20	
D.B.O. ₅	2.4	3.4	2.2	
M.E.S.	4.5	4.1	11	4.2
N - NH ₄	0.03	0.038	<0.01	0.03
N - NO ₂	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01
Pt	0.02	0.020	0.025	0.030

- pisciculture courlis : aval 1

Dates	du 1 au 2	du 2 au 3	du 3 au 4
Paramètres mesurés	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l
D.C.O.	<20	<20	<20
D.B.O. ₅	3.0	4.4	3.2
M.E.S.	4.1	3.6	11
N - NH ₄	0.73	0.62	0.59
N - NO ₂	0.01	0.01	0.011
Pt	0.079	0.091	0.109

- pisciculture courlis : aval 2

Dates	du 1 au 2	du 2 au 3	du 3 au 4	04/10/2012
Paramètres mesurés	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l
D.C.O.	<20	<20	<20	
D.B.O. ₅	3.5	4.8	3.4	
M.E.S.	4.8	5.5	5.7	5.0
N - NH ₄	0.66	0.63	0.65	0.66
N - NO ₂	0.019	0.02	0.021	0.022
Pt	0.085	0.099	0.115	0.115

INTERPRETATION DES RESULTATS OBTENUS

Les tableaux ci-dessous reprennent les résultats du point "pisciculture courlis : aval 2 (50m à l'aval de la pisciculture)" avec la comparaison à la norme correspondante

DBO5			
Dates	Concentration aval en mg/l	Autorisation de rejet	Dépassement
8-9/10/12	3.5	5	NON
9-10/10/12	4.8	5	NON
10-11/10/12	3.4	5	NON
11/10/2012		5	

MES				
Dates	Concentration aval en mg/l	Autorisation de rejet	Dépassement	pisciculture chicot : amont
8-9/10/12	4.8	aval < amont+2 (6.5mg/l)	NON	4.5
9-10/10/12	5.5	aval < amont+2 (6.1mg/l)	NON	4.1
10-11/10/12	6	aval < amont+2 (13mg/l)	NON	11
11/10/2012	5	aval < amont+2 (6.2mg/l)	NON	4.2

NH4+			
Dates	Concentration aval en mg/l	Autorisation de rejet	Dépassement
8-9/10/12	0.66	1	NON
9-10/10/12	0.63	1	NON
10-11/10/12	0.65	1	NON
11/10/2012	0.66	1	NON

Aucune valeur ne dépasse l'autorisation de rejet

ANNEXES



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

LES TRUITES DE LA COTE D'ARGENT

Pisciculture du Courlis

40170 MEZOS

CAMPAGNE DE PRELEVEMENT SUR 72 H

MESURES

Du 7 au 10 octobre 2013

CONDITIONS DE REALISATION

1) Durée de la mesure

début : 7 octobre 2013

Fin : 10 octobre 2013

2) Préleveurs

M. CALLERAND (IMA Institut des Milieux Aquatiques)

3) Rédaction du rapport

M. LABADIE (Laboratoire des Pyrénées et des Landes)

4) Mesure de débits

Pas de mesure de débit

5) Prélèvement des échantillons

Utilisation de préleveurs automatiques asservis au temps sur 3 points de suivi :

- pisciculture du courlis : amont (prise d'eau de la pisciculture)
- pisciculture du courlis : aval bassins (canal de sortie avant décanteur)
- pisciculture du courlis : aval rejet pisciculture (aval de la pisciculture après homogénéisation des rejets)

Un prélèvement ponctuel a aussi été réalisé le 10/10/13 sur :

- pisciculture du courlis : amont
- pisciculture du courlis : aval rejet pisciculture

Les prélèvements ont été réalisés dans les conditions suivantes :

dates	10/10/2013
météorologie	humide
hydrologie	hautes eaux

RESULTATS D'ANALYSES

- pisciculture du courlis : amont

Dates	07/10 au 08/10	08/10 au 09/10	09/10 au 10/10	10/10/2013
prélèvements	moyen 24h	moyen 24h	moyen 24h	ponctuel
Paramètres mesurés	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l
D.C.O.	25	< 20	30	n.m.
D.B.O. ₅	5.1	4.0	5.0	n.m.
COD	2.8	2.2	2.3	2.3
M.E.S.	6.2	6.0	5.5	4.8
NH ₄	0.11	0.095	0.12	0.087
NO ₂	< 0.01	< 0.01	< 0.01	< 0.01
NO ₃	2.3	3.3	3.7	3.2
Pt	0.056	0.042	0.047	0.032
PO ₄	0.058	0.024	0.047	0.074

- pisciculture du courlis : aval bassins

Dates	07/10 au 08/10	08/10 au 09/10	09/10 au 10/10
prélèvements	moyen 24h	moyen 24h	moyen 24h
Paramètres mesurés	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l
D.C.O.	33	< 20	22
D.B.O. ₅	5.6	5.3	4.6
COD	2.8	2.3	2.2
M.E.S.	7.7	7.2	9.1
NH ₄	0.38	0.41	0.41
NO ₂	< 0.01	< 0.01	0.010
NO ₃	2.9	2.9	3.1
Pt	0.090	0.089	0.079
PO ₄	0.041	0.033	0.049

- pisciculture du courlis : aval rejet pisciculture

Dates	07/10 au 08/10	08/10 au 09/10	09/10 au 10/10	10/10/2013
prélèvements	moyen 24h	moyen 24h	moyen 24h	ponctuel
Paramètres mesurés	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l
D.C.O.	30	23	24	n.m.
D.B.O. ₅	5.4	4.8	5.0	n.m.
COD	2.7	2.4	2.4	2.4
M.E.S.	8.3	8.0	6.7	8.3
NH ₄	0.34	0.32	0.37	0.45
NO ₂	< 0.01	< 0.01	0.013	0.011
NO ₃	2.4	2.7	2.6	3.8
Pt	0.113	0.076	0.087	0.073
PO ₄	< 0.02	0.030	0.026	0.040

INTERPRETATION DES RESULTATS OBTENUS

Les tableaux ci-dessous reprennent les résultats du point "pisciculture du courlis : aval rejet pisciculture" avec la comparaison à la norme correspondante

DBO5			
Dates	Concentration aval en mg/l	Autorisation de rejet mg/l	Dépassement
8-9/10/12	5.4	5	OUI
9-10/10/12	4.8	5	NON
10-11/10/12	5	5	NON
11/10/2012	n.m.	prélèvement ponctuel	

MES				
Dates	Concentration aval en mg/l	Autorisation de rejet mg/l	Dépassement	pisciculture chicot : amont
8-9/10/12	8.3	aval < amont+2 (8.2 mg/l)	OUI	6.2
9-10/10/12	8.0	aval < amont+2 (8 mg/l)	NON	6.0
10-11/10/12	6.7	aval < amont+2 (7.5 mg/l)	NON	5.5
11/10/2012	8.3	prélèvement ponctuel		4.8

NH4+			
Dates	Concentration aval en mg/l	Autorisation de rejet mg/l	Dépassement
8-9/10/12	0.34	1	NON
9-10/10/12	0.32	1	NON
10-11/10/12	0.37	1	NON
11/10/2012	0.45	prélèvement ponctuel	

Valeurs qui dépassent l'autorisation de rejet :

- DBO5 du 8 au 9/10/13
- MES du 8 au 9/10/13



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Code Client: GDSAA

Destinataire
GDS AQUACOLE AQUITAINE

Client:

GDS AQUACOLE AQUITAINE
1, rue Marcel David
40004 MONT DE MARSAN CEDEX

Mont de Marsan, le 14/10/2013

Rapport d'essai

émis le : 14/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6576

du 08/10/2013

Date de réception : 08/10/2013

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 13782 **Date et heure de prélèvement : 08/10/2013 08:13**

n° Id. Client : E-13-61-7

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE DU COURLIS : AMONT - PRELEVEMENT SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : M. CALLERAND

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 13782

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	08/10/2013	#	NF EN 872	6.2	mg/l	
Ammonium	08/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.11	mg/l NH4	
Nitrites	08/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	< 0.01	mg/l NO2	
Nitrates	08/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	2.3	mg/l NO3	
Orthophosphates	08/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0580	mg/l PO4	
Phosphore total	08/10/2013	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0560	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	08/10/2013		NF EN 1484	2.8	mg/l C	
D.C.O.	08/10/2013	#	NF T 90-101	25	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	08/10/2013	#	NF EN 1899 2	5.1	mg/l O2	

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Accrédité par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agrément communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 14/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6576

du 08/10/2013

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 13783 **Date et heure de prélèvement : 08/10/2013 08:38**

n° Id. Client : E-13-61-8

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE DU COURLIS : AVAL SORTIE BASSINS - PRELEVEMENT SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : M. CALLERAND

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 13783

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	08/10/2013	#	NF EN 872	7.7	mg/l	
Ammonium	08/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.38	mg/l NH4	
Nitrites	08/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	< 0.01	mg/l NO2	
Nitrates	08/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	2.9	mg/l NO3	
Orthophosphates	08/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0410	mg/l PO4	
Phosphore total	08/10/2013	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0900	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	08/10/2013		NF EN 1484	2.8	mg/l C	
D.C.O.	08/10/2013	#	NF T 90-101	33	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	08/10/2013	#	NF EN 1899 2	5.6	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 14/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6576

du 08/10/2013

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 13784 **Date et heure de prélèvement : 08/10/2013 08:56**

n° Id. Client : E-13-61-9

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE DU COURLIS : AVAL REJET PISCICULTURE - PRELEVEMENT SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : M. CALLERAND

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 13784

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	08/10/2013	#	NF EN 872	8.3	mg/l	
Ammonium	08/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.34	mg/l NH4	
Nitrites	08/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	< 0.01	mg/l NO2	
Nitrates	08/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	2.4	mg/l NO3	
Orthophosphates	08/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	< 0.02	mg/l PO4	
Phosphore total	08/10/2013	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.113	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	08/10/2013		NF EN 1484	2.7	mg/l C	
D.C.O.	08/10/2013	#	NF T 90-101	30	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	08/10/2013	#	NF EN 1899 2	5.4	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 14/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6576

du 08/10/2013

Les Responsables et Adjoints aux Responsables Techniques

Mme M. DUMARTIN

Responsable Technique Bactériologie

Mme S. LE BARS

Responsable Technique Chimie

Dr M.L. EINSITEL

Adjointe au Resp. Bactériologie

M. T. DURAND

Responsable du pôle Chimie

Techniciennes, Signataires habilités des rapports d'essais

B. BOURGUET (Chimie Eaux)

L. PAINDAVOINE (Chimie Eaux)

V. ROBINO (Chimie Eaux)

E. VALEIX (Métaux)

F. MOMBRUN (Pesticides)

Le rapport d'essais ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Il comporte 4 page(s).

Il annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les résultats, interprétations ou commentaires, ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole #.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Code Client: GDSAA

Destinataire
GDS AQUACOLE AQUITAINE

Client:

GDS AQUACOLE AQUITAINE
1, rue Marcel David
40004 MONT DE MARSAN CEDEX

Mont de Marsan, le 17/10/2013

Rapport d'essai

émis le : 17/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6605

du 09/10/2013

Date de réception : 09/10/2013

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 13844 Date et heure de prélèvement : 09/10/2013 08:04

n° Id. Client : E-13-61-10

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE DU COURLIS : AMONT - PRELEVEMEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : M. CALLERAND

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 13844

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	09/10/2013	#	NF EN 872	6.0	mg/l	
Ammonium	09/01/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.095	mg/l NH4	
Nitrites	09/01/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	< 0.01	mg/l NO2	
Nitrates	09/01/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	3.3	mg/l NO3	
Orthophosphates	09/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0240	mg/l PO4	
Phosphore total	09/10/2013	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0420	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	10/10/2013		NF EN 1484	2.2	mg/l C	
D.C.O.	09/10/2013	#	NF T 90-101	< 20	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	09/10/2013	#	NF EN 1899 2	4.0	mg/l O2	

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agrément communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 17/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6605

du 09/10/2013

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 13845 **Date et heure de prélèvement : 09/10/2013 08:28**

n° Id. Client : E-13-61-11

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE DU COURLIS : AVAL SORTIE BASSINS - PRELEVEMENT SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : M. CALLERAND

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 13845

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	09/10/2013	#	NF EN 872	7.2	mg/l	
Ammonium	09/01/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.41	mg/l NH4	
Nitrites	09/01/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	< 0.01	mg/l NO2	
Nitrates	09/01/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	2.9	mg/l NO3	
Orthophosphates	09/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0330	mg/l PO4	
Phosphore total	09/10/2013	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0890	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	10/10/2013		NF EN 1484	2.3	mg/l C	
D.C.O.	09/10/2013	#	NF T 90-101	< 20	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	09/10/2013	#	NF EN 1899 2	5.3	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 17/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6605

du 09/10/2013

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 13846 **Date et heure de prélèvement : 09/10/2013 08:59**

n° Id. Client : E-13-61-12

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE DU COURLIS : AVAL REJET PISCICULTURE - PRELEVEMENT SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : M. CALLERAND

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 13846

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	09/10/2013	#	NF EN 872	8.0	mg/l	
Ammonium	09/01/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.32	mg/l NH4	
Nitrites	09/01/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	< 0.01	mg/l NO2	
Nitrates	09/01/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	2.7	mg/l NO3	
Orthophosphates	09/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0300	mg/l PO4	
Phosphore total	09/10/2013	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0760	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	10/10/2013		NF EN 1484	2.4	mg/l C	
D.C.O.	09/10/2013	#	NF T 90-101	23	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	09/10/2013	#	NF EN 1899 2	4.8	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 17/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6605

du 09/10/2013

Les Responsables et Adjoints aux Responsables Techniques

Mme M. DUMARTIN

Responsable Technique Bactériologie

Mme S. LE BARS

Responsable Technique Chimie

Dr M.L. EINSITEL

Adjointe au Resp. Bactériologie

M. T. DURAND

Responsable du pôle Chimie

Techniciennes, Signataires habilités des rapports d'essais

B. BOURGUET (Chimie Eaux)

L. PAINDAVOINE (Chimie Eaux)

V. ROBINO (Chimie Eaux)

E. VALEIX (Métaux)

F. MOMBRUN (Pesticides)

Le rapport d'essais ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Il comporte 4 page(s).

Il annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les résultats, interprétations ou commentaires, ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole #.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Code Client: GDSAA

Destinataire

GDS AQUACOLE AQUITAINE

Client:

GDS AQUACOLE AQUITAINE
1, rue Marcel David
40004 MONT DE MARSAN CEDEX

Mont de Marsan, le 17/10/2013

Rapport d'essai

émis le : 17/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6639

du 10/10/2013

Date de réception : 10/10/2013

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 13915 Date et heure de prélèvement : 10/10/2013

n° Id. Client : E-13-61-16

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE DU COURLIS : AMONT - PRELEVEMENT PONCTUEL

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : M. CALLERAND



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 17/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6639

du 10/10/2013

Mesures sur le terrain

n°Ech: 13915

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
Aspect des abords				1		<i>Pour connaître la signification des codes SANDRE employés, se reporter en fin de rapport</i>
Présence d'Hydrocarbures				2		
Présence de mousse de détergents à la surface				2		
Présence de feuilles				2		
Présence de boues organiques flottantes				2		
Présence d'autres corps				2		
Présence d'un seuil				1		
Couleur de l'eau			Qualitatif	1		
Limpidité				1		
Odeur				1		
Ombre				1		
Conditions météo				3		
Situation hydrologique apparente				5		
Température de l'eau				14.4	° C	
pH				6.70	pH	
Oxygène dissous			NF EN 25814	9.5	mg/l O2	
Taux de saturation en oxygène			NF EN 25814	91.0	% O2	
Conductivité à 25°C			NF EN 27888	121	µS/cm	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 17/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6639

du 10/10/2013

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 13915

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	10/10/2013	#	NF EN 872	4.8	mg/l	
Ammonium	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.087	mg/l NH4	
Nitrites	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	< 0.01	mg/l NO2	
Nitrates	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	3.2	mg/l NO3	
Orthophosphates	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0740	mg/l PO4	
Phosphore total	10/10/2013	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0320	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	10/10/2013		NF EN 1484	2.3	mg/l C	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 17/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6639

du 10/10/2013

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 13916 **Date et heure de prélèvement : 10/10/2013**

n° Id. Client : E-13-61-17

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE DU COURLIS : AVAL - PRELEVEMENT PONCTUEL

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : M. CALLERAND

Mesures sur le terrain

n°Ech: 13916

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
Aspect des abords				1		Pour connaître la signification des codes SANDRE employés, se reporter en fin de rapport
Présence d'Hydrocarbures				2		
Présence de mousse de détergents à la surface				2		
Présence de feuilles				2		
Présence de boues organiques flottantes				2		
Présence d'autres corps				2		
Présence d'un seuil				5		
Couleur de l'eau			Qualitatif	1		
Limpidité				1		
Odeur				1		
Ombre				1		
Situation hydrologique apparente				5		
Conditions météo				3		
Température de l'eau				14.0	° C	
pH				6.30	pH	
Oxygène dissous			NF EN 25814	13.4	mg/l O2	
Taux de saturation en oxygène			NF EN 25814	127.0	% O2	
Conductivité à 25°C			NF EN 27888	122	µS/cm	

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agrément communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 17/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6639

du 10/10/2013

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 13916

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	10/10/2013	#	NF EN 872	8.3	mg/l	
Ammonium	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.45	mg/l NH4	
Nitrites	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.011	mg/l NO2	
Nitrates	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	3.8	mg/l NO3	
Orthophosphates	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.04	mg/l PO4	
Phosphore total	10/10/2013	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0730	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	10/10/2013		NF EN 1484	2.4	mg/l C	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 17/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6639

du 10/10/2013

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 13917 **Date et heure de prélèvement : 10/10/2013 08:04**

n° Id. Client : E-13-61-13

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE DU COURLIS : AMONT - PRELEVEMENT SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : M. CALLERAND

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 13917

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	10/10/2013	#	NF EN 872	5.5	mg/l	
Ammonium	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.12	mg/l NH4	
Nitrites	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	< 0.01	mg/l NO2	
Nitrates	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	3.7	mg/l NO3	
Orthophosphates	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0470	mg/l PO4	
Phosphore total	10/10/2013	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0470	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	10/10/2013		NF EN 1484	2.3	mg/l C	
D.C.O.	10/10/2013	#	NF T 90-101	30	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	10/10/2013	#	NF EN 1899 2	5.0	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 17/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6639

du 10/10/2013

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 13918 **Date et heure de prélèvement : 10/10/2013 08:38**

n° Id. Client : E-13-61-14

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE DU COURLIS : SORTIE BASSINS - PRELEVEMENT SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : M. CALLERAND

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 13918

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	10/10/2013	#	NF EN 872	9,1	mg/l	
Ammonium	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0,41	mg/l NH4	
Nitrites	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0,010	mg/l NO2	
Nitrates	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	3,1	mg/l NO3	
Orthophosphates	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0,0490	mg/l PO4	
Phosphore total	10/10/2013	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0,0790	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	10/10/2013		NF EN 1484	2,2	mg/l C	
D.C.O.	10/10/2013	#	NF T 90-101	22	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	10/10/2013	#	NF EN 1899 2	4,6	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 17/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6639

du 10/10/2013

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 13919 **Date et heure de prélèvement : 10/10/2013 09:08**

n° Id. Client : E-13-61-15

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE DU COURLIS : AVAL REJET PISCICULTURE - PRELEVEMENT SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : M. CALLERAND

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 13919

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	10/10/2013	#	NF EN 872	6.7	mg/l	
Ammonium	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.37	mg/l NH4	
Nitrites	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.013	mg/l NO2	
Nitrates	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	7.6	mg/l NO3	
Orthophosphates	10/10/2013	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0260	mg/l PO4	
Phosphore total	10/10/2013	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0870	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	10/10/2013		NF EN 1484	2.4	mg/l C	
D.C.O.	10/10/2013	#	NF T 90-101	24	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	10/10/2013	#	NF EN 1899 2	5.0	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 17/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6639

du 10/10/2013

Les Responsables et Adjoints aux Responsables Techniques

Mme M. DUMARTIN

Responsable Technique Bactériologie

Mme S. LE BARS

Responsable Technique Chimie

Techniciennes, Signataires habilités des rapports d'essais

B. BOURGUET (Chimie Eaux)

L. PAINDA VOINE (Chimie Eaux)

V. ROBINO (Chimie Eaux)

E. VALEIX (Métaux)

F. MOMBRUN (Pesticides)

Dr M.L. EINSITEL

Adjointe au Resp. Bactériologie

M. T. DURAND

Responsable du pôle Chimie

Le rapport d'essais ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Il comporte 10 page(s).

Il annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les résultats, interprétations ou commentaires, ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole #.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Lexique des codes SANDRE utilisés pour les observations sur le terrain

Paramètre observé	Code	Résultat	Signification
Aspect des abords	1	Propres	
Aspect des abords	2	Sales	
Aspect des abords	na	Non analysable	
Présence d'autres corps	1	Oui	
Présence d'autres corps	2	Non	
Présence d'autres corps	na	Non analysable	
Présence de boues organiques flottantes	1	Oui	
Présence de boues organiques flottantes	2	Non	
Présence de boues organiques flottantes	na	Non analysable	
Conditions météo	1	ensoleillé	
Conditions météo	2	couvert	
Conditions météo	3	humide	
Conditions météo	4	pluie	
Conditions météo	5	orage	
Conditions météo	6	neige	
Conditions météo	7	gel	
Conditions météo	na	Non analysable	
Couleur de l'eau	1	Incolore	
Couleur de l'eau	2	Légèrement colorée	
Couleur de l'eau	3	Très colorée	
Couleur de l'eau	na	Non analysable	
Présence de feuilles	1	Oui	
Présence de feuilles	2	Non	
Présence de feuilles	na	Non analysable	
Présence d'Hydrocarbures	1	Oui	
Présence d'Hydrocarbures	2	Non	
Présence d'Hydrocarbures	na	Non analysable	
Limpidité	1	Limpide	
Limpidité	2	Légèrement trouble	
Limpidité	3	Trouble	

Paramètre observé	Code	Résultat	Signification
Odeur	1	Sans	
Odeur	2	Légère	
Odeur	3	Forte	
Odeur	na	Non analysable	
Ombre	1	Absent	
Ombre	2	Faible	
Ombre	3	Importante	
Ombre	na	Non analysable	
Position de la Mer	b	Basse	
Position de la Mer	d	Descendante	
Position de la Mer	h	Haute	
Position de la Mer	m	Montante	
Niveau prélèvement	1	Prélèvement effectué de la rive	
Niveau prélèvement	2	Prélèvement effectué dans le courant	
Niveau prélèvement	3	Prélèvement effectué depuis un pont	
Niveau prélèvement	4	Prélèvement effectué depuis une embarcation	
Niveau prélèvement	na	Non analysable	
Présence d'un seuil	0	Inconnu	
Présence d'un seuil	1	Amont	
Présence d'un seuil	2	Aval	
Présence d'un seuil	3	Absence de seuil	
Présence d'un seuil	4	Entre 2 seuils	
Présence d'un seuil	5	Sur un seuil	
Présence d'un seuil	6	A l'intérieur d'un point de prélèvement	
Présence d'un seuil	7	Plusieurs seuils à l'intérieur d'un point de prélèvement	
Présence d'un seuil	na	Non analysable	
Situation hydrologique apparente	1	Pas d'eau	
Situation hydrologique apparente	2	Trous d'eau, flaques	
Situation hydrologique apparente	3	Basses eaux	
Situation hydrologique apparente	4	Moyennes eaux	

Page 9/ 10

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Aggréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agrément communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 17/10/2013

DOSSIER N° : SE13-6639

du 10/10/2013

<i>Limpidité</i>	<i>na</i>	<i>Non analysable</i>
<i>Présence de mousse de détergents à la surface</i>	<i>1</i>	<i>Oui</i>
<i>Présence de mousse de détergents à la surface</i>	<i>2</i>	<i>Non</i>
<i>Présence de mousse de détergents à la surface</i>	<i>na</i>	<i>Non analysable</i>

<i>Situation hydrologique apparente</i>	<i>5</i>	<i>Hautes eaux</i>
<i>Situation hydrologique apparente</i>	<i>6</i>	<i>Crue débordante</i>
<i>Situation hydrologique apparente</i>	<i>A</i>	<i>Inconnu</i>
<i>Situation hydrologique apparente</i>	<i>na</i>	<i>Non analysable</i>



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

LES TRUITES DE LA COTE D'ARGENT

Pisciculture du Courlis

40170 MEZOS

CAMPAGNE DE PRELEVEMENT SUR 72 H

MESURES

Du 29 au 2 octobre 2014

CONDITIONS DE REALISATION

1) Durée de la mesure

début : 29 septembre 2014

Fin : 2 octobre 2014

2) Préleveurs

M. CAZES (IMA Institut des Milieux Aquatiques)

3) Rédaction du rapport

M. LABADIE (Laboratoire des Pyrénées et des Landes)

4) Mesure de débits

Pas de mesure de débit

5) Prélèvement des échantillons

Utilisation de préleveurs automatiques asservis au temps sur 3 points de suivi :

- pisciculture du courlis : amont (prise d'eau de la pisciculture)
- pisciculture du courlis : aval bassins (canal de sortie avant décanteur)
- pisciculture du courlis : aval rejet pisciculture (aval de la pisciculture après homogénéisation des rejets)

Un prélèvement ponctuel a aussi été réalisé le 02/10/14 sur :

- pisciculture du courlis : amont
- pisciculture du courlis : aval rejet pisciculture

Les prélèvements ont été réalisés dans les conditions suivantes :

dates	02/10/2014
météorologie	ensoleillé
hydrologie	moyennes eaux

RESULTATS D'ANALYSES

- pisciculture du courlis : amont

Dates	29/09 au 30/09	30/09 au 01/10	01/10 au 02/10	02/10/2014
prélèvements	moyen 24h	moyen 24h	moyen 24h	ponctuel
Paramètres mesurés	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l
D.C.O.	28	20	< 20	n.m.
D.B.O. ₅	5.9	1.9	1.8	n.m.
COD	n.m.	n.m.	1.7	2.0
M.E.S.	6.1	4.4	5.0	3.5
NH ₄	0.031	0.200	0.04	0.066
NO ₂	0.010	0.028	< 0.01	< 0.01
NO ₃	n.m.	n.m.	2.5	2.6
Pt	n.m.	n.m.	0.037	0.031
PO ₄	< 0.02	0.024	0.027	0.031

- pisciculture du courlis : aval bassins

Dates	29/09 au 30/09	30/09 au 01/10	01/10 au 02/10
prélèvements	moyen 24h	moyen 24h	moyen 24h
Paramètres mesurés	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l
D.C.O.	< 20	< 20	< 20
D.B.O. ₅	2.7	2.2	2.5
COD	n.m.	n.m.	n.m.
M.E.S.	4.1	6.7	2.0
NH ₄	0.39	0.64	0.37
NO ₂	0.045	0.088	0.100
NO ₃	n.m.	n.m.	n.m.
Pt	n.m.	n.m.	n.m.
PO ₄	0.092	0.086	0.088

- pisciculture du courlis : aval rejet pisciculture

Dates	29/09 au 30/09	30/09 au 01/10	01/10 au 02/10	02/10/2014
prélèvements	moyen 24h	moyen 24h	moyen 24h	ponctuel
Paramètres mesurés	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l
D.C.O.	22	20	20	n.m.
D.B.O. ₅	2.8	2.4	2.5	n.m.
COD	n.m.	n.m.	2.1	2.2
M.E.S.	5.1	8.6	4.0	6.5
NH ₄	0.32	0.42	0.32	0.43
NO ₂	0.047	0.060	0.085	0.010
NO ₃	n.m.	n.m.	2.5	2.5
Pt	n.m.	n.m.	0.070	0.102
PO ₄	0.052	0.052	0.069	0.121



INTERPRETATION DES RESULTATS OBTENUS

Les tableaux ci-dessous reprennent les résultats du point "pisciculture du courlis : aval rejet pisciculture" avec la comparaison à la norme correspondante

DBO5			
Dates	Concentration aval en mg/l	Autorisation de rejet mg/l	Dépassement
29/09 au 30/09	2.8	5	NON
30/09 au 01/10	2.4	5	NON
01/10 au 02/10	2.5	5	NON
02/10/2014	n.m.	prélèvement ponctuel	

MES				
Dates	Concentration aval en mg/l	Autorisation de rejet mg/l	Dépassement	pisciculture chicot : amont
29/09 au 30/09	5.1	aval < amont+2 (8.1 mg/l)	NON	6.1
30/09 au 01/10	8.6	aval < amont+2 (6.4 mg/l)	OUI	4.4
01/10 au 02/10	4.0	aval < amont+2 (7.0 mg/l)	NON	5.0
02/10/2014	6.5	prélèvement ponctuel		3.5

NH4+			
Dates	Concentration aval en mg/l	Autorisation de rejet mg/l	Dépassement
29/09 au 30/09	0.32	1	NON
30/09 au 01/10	0.42	1	NON
01/10 au 02/10	0.32	1	NON
02/10/2014	0.43	prélèvement ponctuel	

Valeurs qui dépassent l'autorisation de rejet :

- MES du 30/09 au 01/10/14



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Code Client: GDSAA

Destinataire
GDS AQUACOLE AQUITAINE

Client:

GDS AQUACOLE AQUITAINE
1, rue Marcel David
40004 MONT DE MARSAN CEDEX

Mont de Marsan, le 07/10/2014

Rapport d'essai

émis le : 07/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6886

du 30/09/2014

Date de réception : 30/09/2014

NumDemande:

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 14960 Date et heure de prélèvement : 30/09/2014 10:20

n° Id. Client : E-14-61-7

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AMONT - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques Mr CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 14960

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	30/09/2014	#	NF EN 872	6.1	mg/l	
Ammonium	30/09/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.031	mg/l NH4	
Nitrites	30/09/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.010	mg/l NO2	
Orthophosphates	30/09/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	< 0.02	mg/l PO4	
D.C.O.	30/09/2014	#	NF T 90-101	28	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	30/09/2014	#	NF EN 1899 2	5.9	mg/l O2	

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agrément communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 07/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6886

du 30/09/2014

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 14961 **Date et heure de prélèvement : 30/09/2014 10:20**

n° Id. Client : E-14-61-8

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AVAL SORTIE BASSINS - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques Mr CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 14961

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	30/09/2014	#	NF EN 872	4.1	mg/l	
Ammonium	30/09/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.39	mg/l NH4	
Nitrites	30/09/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.045	mg/l NO2	
Orthophosphates	30/09/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0920	mg/l PO4	
D.C.O.	30/09/2014	#	NF T 90-101	< 20	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	30/09/2014	#	NF EN 1899 2	2.7	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 07/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6886

du 30/09/2014

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 14962 **Date et heure de prélèvement : 30/09/2014 10:20**

n° Id. Client : E-14-61-9

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AVAL - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques Mr CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 14962

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	30/09/2014	#	NF EN 872	5.1	mg/l	
Ammonium	30/09/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.32	mg/l NH4	
Nitrites	30/09/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.047	mg/l NO2	
Orthophosphates	30/09/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0520	mg/l PO4	
D.C.O.	30/09/2014	#	NF T 90-101	22	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	30/09/2014	#	NF EN 1899 2	2.8	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 07/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6886

du 30/09/2014

J. LEGENDRE

Adjointe au Responsable du
Département de Chimie

J. AUDONNET

Responsable technique
Service des Eaux

M. LAURANS

Responsable technique
Service Polluants et Métaux

T. DURAND

Responsable du
Département de Chimie

M. DUMARTIN

Responsable Technique
Bactériologie

M.L. EINSITEL

Adjointe au
Responsable Bactériologie

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé et par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

Le rapport d'essais ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. Il comporte 4 page(s).

Il annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les résultats, interprétations ou commentaires, ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole #.

Ce document est une impression au format pdf du rapport d'essai original. Elle a été réalisée à la demande du client le 07/10/2014 à 11:52:10.

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agrément communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Code Client: GDSAA

Destinataire
GDS AQUACOLE AQUITAINE

Client:

GDS AQUACOLE AQUITAINE
1, rue Marcel David
40004 MONT DE MARSAN CEDEX

Mont de Marsan, le 08/10/2014

Rapport d'essai

émis le : 08/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6914

du 01/10/2014

Date de réception : 01/10/2014

NumDemande:

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15005 Date et heure de prélèvement : 01/10/2014 10:30

n° Id. Client : E-14-61-10

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AMONT - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15005

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	01/10/2014	#	NF EN 872	4.4	mg/l	
Ammonium	01/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.20	mg/l NH4	
Nitrites	01/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.028	mg/l NO2	
Orthophosphates	01/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0240	mg/l PO4	
D.C.O.	01/10/2014	#	NF T 90-101	20	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	01/10/2014	#	NF EN 1899 2	1.9	mg/l O2	

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agrément communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 08/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6914

du 01/10/2014

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15006 **Date et heure de prélèvement : 01/10/2014 10:30**

n° Id. Client : E-14-61-11

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AVAL SORTIE BASSINS - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15006

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	01/10/2014	#	NF EN 872	6.7	mg/l	
Ammonium	01/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.64	mg/l NH4	
Nitrites	01/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.088	mg/l NO2	
Orthophosphates	01/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0860	mg/l PO4	
D.C.O.	01/10/2014	#	NF T 90-101	< 20	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	01/10/2014	#	NF EN 1899 2	2.2	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 08/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6914

du 01/10/2014

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15007 **Date et heure de prélèvement :** 01/10/2014 10:35

n° Id. Client : E-14-61-12

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AVAL - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15007

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	01/10/2014	#	NF EN 872	8.6	mg/l	
Ammonium	01/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.42	mg/l NH4	
Nitrites	01/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.06	mg/l NO2	
Orthophosphates	01/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0520	mg/l PO4	
D.C.O.	01/10/2014	#	NF T 90-101	20	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	01/10/2014	#	NF EN 1899 2	2.4	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 08/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6914

du 01/10/2014

J. LEGENDRE

Adjointe au Responsable du
Département de Chimie

J. AUDONNET

Responsable technique
Service des Eaux

M. LAURANS

Responsable technique
Service Polluants et Métaux

T. DURAND

Responsable du
Département de Chimie

M. DUMARTIN

Responsable Technique
Bactériologie

M.L. EINSITEL

Adjointe au
Responsable Bactériologie

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé et par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

Le rapport d'essais ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. Il comporte 4 page(s).

Il annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les résultats, interprétations ou commentaires, ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole #.

Ce document est une impression au format pdf du rapport d'essai original. Elle a été réalisée à la demande du client le 08/10/2014 à 09:04:27.



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Code Client: GDSAA

Destinataire

GDS AQUACOLE AQUITAINE

Client:

GDS AQUACOLE AQUITAINE

1, rue Marcel David

40004 MONT DE MARSAN CEDEX

Mont de Marsan, le 09/10/2014

Rapport d'essai

émis le : 09/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6969

du 02/10/2014

Date de réception : 02/10/2014

NumDemande:

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15112 **Date et heure de prélèvement : 02/10/2014 10:20**

n° Id. Client : E-14-61-16

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AMONT - ECHANTILLON PONCTUEL

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 09/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6969

du 02/10/2014

Mesures sur le terrain

n°Ech: 15112

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
Aspect des abords				1		<i>Pour connaître la signification des codes SANDRE employés, se reporter en fin de rapport</i>
Présence d'Hydrocarbures				2		
Présence de mousse de détergents à la surface				2		
Présence de feuilles				2		
Présence de boues organiques flottantes				2		
Présence d'autres corps				2		
Présence d'un seuil				5		
Couleur de l'eau			Qualitatif	1		
Limpidité				1		
Odeur				1		
Ombre				1		
Conditions météo				1		
Situation hydrologique apparente				3		
Température de l'eau				12.5	° C	
pH				6.8	pH	
Oxygène dissous			NF EN 25814	10.8	mg/l O2	
Taux de saturation en oxygène			NF EN 25814	105.0	% O2	
Conductivité à 25°C			NF EN 27888	110	µS/cm	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 09/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6969

du 02/10/2014

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15112

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	02/10/2014	#	NF EN 872	3.5	mg/l	
Ammonium	02/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.066	mg/l NH4	
Nitrites	02/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	< 0.01	mg/l NO2	
Nitrates	02/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	2.6	mg/l NO3	
Orthophosphates	03/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0310	mg/l PO4	
Phosphore total	02/10/2014	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0310	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	02/10/2014	#	NF EN 1484	2.0	mg/l C	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 09/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6969

du 02/10/2014

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15113 **Date et heure de prélèvement : 02/10/2014 11:10**

n° Id. Client : E-14-61-17

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AVAL - ECHANTILLON PONCTUEL

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES

Mesures sur le terrain

n°Ech: 15113

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
Aspect des abords				1		Pour connaître la signification des codes SANDRE employés, se reporter en fin de rapport
Présence d'Hydrocarbures				2		
Présence de mousse de détergents à la surface				2		
Présence de feuilles				2		
Présence de boues organiques flottantes				2		
Présence d'autres corps				2		
Présence d'un seuil				3		
Couleur de l'eau			Qualitatif	1		
Limpidité				2		
Odeur				1		
Ombre				3		
Conditions météo				1		
Situation hydrologique apparente				3		
Température de l'eau				12.3	° C	
pH				6.6	pH	
Oxygène dissous			NF EN 25814	10.9	mg/l O2	
Taux de saturation en oxygène			NF EN 25814	109.0	% O2	
Conductivité à 25°C			NF EN 27888	112	µS/cm	

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agrément communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 09/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6969

du 02/10/2014

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15113

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	02/10/2014	#	NF EN 872	6.5	mg/l	
Ammonium	02/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.43	mg/l NH4	
Nitrites	02/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.01	mg/l NO2	
Nitrates	02/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	2.5	mg/l NO3	
Orthophosphates	03/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.121	mg/l PO4	
Phosphore total	02/10/2014	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.102	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	02/10/2014	#	NF EN 1484	2.2	mg/l C	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 09/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6969

du 02/10/2014

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15114 **Date et heure de prélèvement : 02/10/2014 10:20**

n° Id. Client : E-14-61-13

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AMONT - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15114

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	02/10/2014	#	NF EN 872	5.0	mg/l	
Ammonium	02/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.04	mg/l NH4	
Nitrites	02/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	< 0.01	mg/l NO2	
Nitrates	02/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	2.5	mg/l NO3	
Orthophosphates	03/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0270	mg/l PO4	
Phosphore total	02/10/2014	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0370	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	02/10/2014	#	NF EN 1484	1.7	mg/l C	
D.C.O.	02/10/2014	#	NF T 90-101	< 20	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	02/10/2014	#	NF EN 1899 2	1.8	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 09/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6969

du 02/10/2014

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15115 **Date et heure de prélèvement : 02/10/2014 10:20**

n° Id. Client : E-14-61-14

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AVAL SORTIE BASSINS - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15115

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	02/10/2014	#	NF EN 872	2.0	mg/l	
Ammonium	02/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.37	mg/l NH4	
Nitrites	02/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.10	mg/l NO2	
Orthophosphates	03/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0880	mg/l PO4	
D.C.O.	02/10/2014	#	NF T 90-101	< 20	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	02/10/2014	#	NF EN 1899 2	2.5	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 09/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6969

du 02/10/2014

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15116 **Date et heure de prélèvement : 02/10/2014 10:35**

n° Id. Client : E-14-61-15

Pisciculture : 61

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AVAL - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15116

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	02/10/2014	#	NF EN 872	4.0	mg/l	
Ammonium	02/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.32	mg/l NH4	
Nitrites	02/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.085	mg/l NO2	
Nitrates	02/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	2.5	mg/l NO3	
Orthophosphates	03/10/2014	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0690	mg/l PO4	
Phosphore total	02/10/2014	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0700	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	02/10/2014	#	NF EN 1484	2.1	mg/l C	
D.C.O.	02/10/2014	#	NF T 90-101	20	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	02/10/2014	#	NF EN 1899 2	2.5	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 09/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6969

du 02/10/2014

J. LEGENDRE

Adjointe au Responsable du
Département de Chimie

J. AUDONNET

Responsable technique
Service des Eaux

M. LAURANS

Responsable technique
Service Polluants et Métaux

T. DURAND

Responsable du
Département de Chimie

M. DUMARTIN

Responsable Technique
Bactériologie

M.L. EINSITEL

Adjointe au
Responsable Bactériologie

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé et par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
Le rapport d'essais ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. Il comporte 10 page(s).

Il annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les résultats, interprétations ou commentaires, ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole #.

Ce document est une impression au format pdf du rapport d'essai original. Elle a été réalisée à la demande du client le 09/10/2014 à 10:12:59.

Lexique des codes SANDRE utilisés pour les observations sur le terrain

Paramètre observé	Code Résultat	Signification
Aspect des abords	1	Propres
Aspect des abords	2	Salés
Aspect des abords	na	Non analysable
Présence d'autres corps	1	Oui
Présence d'autres corps	2	Non
Présence d'autres corps	na	Non analysable
Présence de boues organiques flottantes	1	Oui
Présence de boues organiques flottantes	2	Non
Présence de boues organiques flottantes	na	Non analysable
Conditions météo	1	ensoleillé
Conditions météo	2	couvert
Conditions météo	3	humide
Conditions météo	4	pluie
Conditions météo	5	orage
Conditions météo	6	neige
Conditions météo	7	gel
Conditions météo	na	Non analysable
Couleur de l'eau	1	Incolore
Couleur de l'eau	2	Légèrement colorée
Couleur de l'eau	3	Très colorée
Couleur de l'eau	na	Non analysable
Présence de feuilles	1	Oui
Présence de feuilles	2	Non
Présence de feuilles	na	Non analysable
Présence d'Hydrocarbures	1	Oui
Présence d'Hydrocarbures	2	Non
Présence d'Hydrocarbures	na	Non analysable
Limnité	1	Limnité

Paramètre observé	Code Résultat	Signification
Odeur	1	Sans
Odeur	2	Légère
Odeur	3	Forte
Odeur	na	Non analysable
Ombre	1	Absent
Ombre	2	Faible
Ombre	3	Importante
Ombre	na	Non analysable
Position de la Mer	b	Basse
Position de la Mer	d	Descendante
Position de la Mer	h	Haute
Position de la Mer	m	Montante
Niveau prélèvement	1	Prélèvement effectué de la rive
Niveau prélèvement	2	Prélèvement effectué dans le courant
Niveau prélèvement	3	Prélèvement effectué depuis un pont
Niveau prélèvement	4	Prélèvement effectué depuis une embarcation
Niveau prélèvement	na	Non analysable
Présence d'un seuil	0	Inconnu
Présence d'un seuil	1	Amont
Présence d'un seuil	2	Aval
Présence d'un seuil	3	Absence de seuil
Présence d'un seuil	4	Entre 2 seuils
Présence d'un seuil	5	Sur un seuil
Présence d'un seuil	6	A l'intérieur d'un point de prélèvement
Présence d'un seuil	7	Plusieurs seuils à l'intérieur d'un point de prélèvement
Présence d'un seuil	na	Non analysable
Situation hydrologique apparente	1	Pas d'eau
Situation hydrologique apparente	2	Tous deux fluxes

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agréments communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 09/10/2014

DOSSIER N° : SE14-6969

du 02/10/2014

<i>Limpiété</i>	1	<i>Limpiété</i>
<i>Limpidité</i>	2	<i>Légèrement trouble</i>
<i>Limpidité</i>	3	<i>Trouble</i>
<i>Limpidité</i>	na	<i>Non analysable</i>
<i>Présence de mousse de détergents à la surface</i>	1	<i>Oui</i>
<i>Présence de mousse de détergents à la surface</i>	2	<i>Non</i>
<i>Présence de mousse de détergents à la surface</i>	na	<i>Non analysable</i>

<i>Situation hydrologique apparente</i>	2	<i>Tous eau, hautes</i>
<i>Situation hydrologique apparente</i>	3	<i>Basses eaux</i>
<i>Situation hydrologique apparente</i>	4	<i>Moyennes eaux</i>
<i>Situation hydrologique apparente</i>	5	<i>Hautes eaux</i>
<i>Situation hydrologique apparente</i>	6	<i>Crue débordante</i>
<i>Situation hydrologique apparente</i>	A	<i>Inconnu</i>
<i>Situation hydrologique apparente</i>	na	<i>Non analysable</i>



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

LES TRUITES DE LA COTE D'ARGENT

Pisciculture du Courlis

40170 MEZOS

CAMPAGNE DE PRELEVEMENT SUR 72 H

MESURES

Du 14 au 17 septembre 2015

CONDITIONS DE REALISATION

1) Durée de la mesure

début : 14 septembre 2015

Fin : 17 septembre 2015

2) Préleveurs

M. CAZES (IMA Institut des Milieux Aquatiques)

3) Rédaction du rapport

M. LABADIE (Laboratoire des Pyrénées et des Landes)

4) Mesure de débits

Pas de mesure de débit

5) Prélèvement des échantillons

Utilisation de préleveurs automatiques asservis au temps sur 3 points de suivi :

- pisciculture du courlis : amont (prise d'eau de la pisciculture)
- pisciculture du courlis : aval bassins (canal de sortie avant décanteur)
- pisciculture du courlis : aval rejet pisciculture (aval de la pisciculture après homogénéisation des rejets)

Un prélèvement ponctuel a aussi été réalisé le 17/09/15 sur :

- pisciculture du courlis : amont
- pisciculture du courlis : aval rejet pisciculture

Les prélèvements ont été réalisés dans les conditions suivantes :

dates	17/09/2015
météorologie	couvert
hydrologie	moyennes eaux

RESULTATS D'ANALYSES

- pisciculture du courlis : amont

Dates	14/09 au 15/09	15/09 au 16/09	16/09 au 17/09	17/09/2015
prélèvements	moyen 24h	moyen 24h	moyen 24h	ponctuel
Paramètres mesurés	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l
D.C.O.	< 20	26	26	n.m.
D.B.O. ₅	5.5	5.8	< 0.5	n.m.
COD	n.m.	n.m.	2.0	1.9
M.E.S.	5.1	4.9	6.3	5.6
NH ₄	0.089	0.067	0.063	0.058
NO ₂	< 0.01	0.015	< 0.01	< 0.01
NO ₃	n.m.	n.m.	2.5	2.5
Pt	n.m.	n.m.	0.066	0.025
PO ₄	< 0.02	< 0.02	0.040	0.037

- pisciculture du courlis : aval bassins

Dates	14/09 au 15/09	15/09 au 16/09	16/09 au 17/09
prélèvements	moyen 24h	moyen 24h	moyen 24h
Paramètres mesurés	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l
D.C.O.	< 20	< 20	< 20
D.B.O. ₅	2.6	2.0	3.0
COD	n.m.	n.m.	n.m.
M.E.S.	5.6	3.2	4.9
NH ₄	0.40	0.40	0.33
NO ₂	0.012	0.010	0.011
NO ₃	n.m.	n.m.	n.m.
Pt	n.m.	n.m.	n.m.
PO ₄	0.067	0.070	0.090

- pisciculture du courlis : aval rejet pisciculture

Dates	14/09 au 15/09	15/09 au 16/09	16/09 au 17/09	17/09/2015
prélèvements	moyen 24h	moyen 24h	moyen 24h	ponctuel
Paramètres mesurés	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l	Concentration mg/l
D.C.O.	38	< 20	< 20	n.m.
D.B.O. ₅	3.6	2.4	2.8	n.m.
COD	n.m.	n.m.	1.8	2.7
M.E.S.	22.0	6.7	14.0	6.4
NH ₄	0.49	0.49	0.36	0.37
NO ₂	0.018	0.015	0.018	0.011
NO ₃	n.m.	n.m.	2.5	2.4
Pt	n.m.	n.m.	0.072	0.075
PO ₄	0.111	0.100	0.107	0.138



INTERPRETATION DES RESULTATS OBTENUS

Les tableaux ci-dessous reprennent les résultats du point "pisciculture du courlis : aval rejet pisciculture" avec la comparaison à la norme correspondante

DBO5			
Dates	Concentration aval en mg/l	Autorisation de rejet mg/l	Dépassement
14/09 au 15/09	3.6	5	NON
15/09 au 16/09	2.4	5	NON
16/09 au 17/09	2.8	5	NON
17/09/2015	n.m.	prélèvement ponctuel	

MES				
Dates	Concentration aval en mg/l	Autorisation de rejet mg/l	Dépassement	<i>pisciculture chicot : amont</i>
14/09 au 15/09	22	aval < amont+2 (7.1 mg/l)	OUI	5.1
15/09 au 16/09	6.7	aval < amont+2 (6.9 mg/l)	NON	4.9
16/09 au 17/09	14.0	aval < amont+2 (8.3 mg/l)	OUI	6.3
17/09/2015	6.4	prélèvement ponctuel		5.6

NH4+			
Dates	Concentration aval en mg/l	Autorisation de rejet mg/l	Dépassement
14/09 au 15/09	0.49	1	NON
15/09 au 16/09	0.49	1	NON
16/09 au 17/09	0.36	1	NON
17/09/2015	0.37	prélèvement ponctuel	

Valeurs qui dépassent l'autorisation de rejet :

- MES du 30/09 au 01/10/14, du 16/09 au 17/09



ANNEXES



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Code Client: GDSAA

Destinataire
GDS AQUACOLE AQUITAINE

Client:

GDS AQUACOLE AQUITAINE
1, rue Marcel David
40004 MONT DE MARSAN CEDEX

Mont de Marsan, le 21/09/2015

Rapport d'essai

émis le : 21/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6662

du 15/09/2015

Date de réception : 15/09/2015

NumDemande:

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 14990 Date et heure de prélèvement : 15/09/2015 10:25

n° Id. Client : E-15-61-7

Pisciculture : 61

Méthode de prélèvement Prélevé par le client

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AMONT - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 14990

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	15/09/2015 14:00:00	#	NF EN 872	5.1	mg/l	
Ammonium	15/09/2015 14:25:00	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.089	mg/l NH4	
Nitrites	15/09/2015 14:25:00	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	< 0.01	mg/l NO2	
Orthophosphates	15/09/2015 18:00:00	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	< 0.02	mg/l PO4	
D.C.O.	15/09/2015 15:30:00	#	NF T 90-101	< 20	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	16/09/2015 08:00:00	#	NF EN 1899 2	5.5	mg/l O2	

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agrément communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 21/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6662

du 15/09/2015

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 14991 **Date et heure de prélèvement : 15/09/2015 10:25**

n° Id. Client : E-15-61-8

Pisciculture : 61

Méthode de prélèvement Prélevé par le client

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AVAL SORTIE BASSINS - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 14991

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	15/09/2015 14:00:00	#	NF EN 872	5.6	mg/l	
Ammonium	15/09/2015 14:25:00	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.40	mg/l NH4	
Nitrites	15/09/2015 14:25:00	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.012	mg/l NO2	
Orthophosphates	15/09/2015 18:00:00	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0670	mg/l PO4	
D.C.O.	15/09/2015 15:30:00	#	NF T 90-101	< 20	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	16/09/2015 08:00:00	#	NF EN 1899 2	2.6	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 21/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6662

du 15/09/2015

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 14992 **Date et heure de prélèvement : 15/09/2015 10:25**

n° Id. Client : E-15-61-9

Pisciculture : 61

Méthode de prélèvement Prélevé par le client

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AVAL - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 14992

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	15/09/2015 14:00:00	#	NF EN 872	22	mg/l	
Ammonium	15/09/2015 14:25:00	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.49	mg/l NH4	
Nitrites	15/09/2015 14:25:00	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.018	mg/l NO2	
Orthophosphates	15/09/2015 18:00:00	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.111	mg/l PO4	
D.C.O.	15/09/2015 15:30:00	#	NF T 90-101	38	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	16/09/2015 08:00:00	#	NF EN 1899 2	3.6	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 21/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6662

du 15/09/2015

J. LEGENDRE

Adjointe au Responsable du
Département de Chimie

J. AUDONNET

Responsable technique
Service des Eaux

M. LAURANS

Responsable technique
Service Polluants et Métaux

T. DURAND

Responsable du
Département de Chimie

M. DUMARTIN

Responsable Technique
Bactériologie

N SARRAILLE

Adjointe au Responsable
Bactériologie

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé et par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

Les commentaires et observations ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure.

Le rapport d'essais ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. Il comporte 4 page(s).

Il annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole #

Ce document est une impression au format pdf du rapport d'essai original. Elle a été réalisée à la demande du client le 21/09/2015 à 12:16:17.

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agrément communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Code Client: GDSAA

Destinataire
GDS AQUACOLE AQUITAINE

Client:

GDS AQUACOLE AQUITAINE
1, rue Marcel David
40004 MONT DE MARSAN CEDEX

Mont de Marsan, le 22/09/2015

Rapport d'essai

émis le : 22/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6699

du 16/09/2015

Date de réception : 16/09/2015

NumDemande:

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15085 Date et heure de prélèvement : 16/09/2015 10:50

n° Id. Client : E-15-61-10

Pisciculture : 61

Méthode de prélèvement Prélevé par le client

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE DE COURLIS : AMONT - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : M. CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15085

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	16/09/2015 13:40:00	#	NF EN 872	4.9	mg/l	
Ammonium	16/09/2015 14:35:00	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.067	mg/l NH4	
Nitrites	16/09/2015 14:35:00	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.015	mg/l NO2	
Orthophosphates	16/09/2015 14:15:00	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	< 0.02	mg/l PO4	
D.C.O.	16/09/2015 14:00:00	#	NF T 90-101	26	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	17/09/2015 08:00:00	#	NF EN 1899 2	5.8	mg/l O2	

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agrément communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 22/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6699

du 16/09/2015

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15086 **Date et heure de prélèvement :** 16/09/2015 10:50

n° Id. Client : E-15-61-11

Pisciculture : 61

Méthode de prélèvement Prélevé par le client

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE DE COURLIS : AVAL 1 (SORTIE BASSINS) - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : M. CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15086

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	16/09/2015 13:40:00	#	NF EN 872	3,2	mg/l	
Ammonium	16/09/2015 14:35:00	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0,40	mg/l NH4	
Nitrites	16/09/2015 14:35:00	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0,010	mg/l NO2	
Orthophosphates	16/09/2015 14:15:00	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0,0700	mg/l PO4	
D.C.O.	16/09/2015 14:00:00	#	NF T 90-101	< 20	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	17/09/2015 08:00:00	#	NF EN 1899 2	2,0	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 22/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6699

du 16/09/2015

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15087 **Date et heure de prélèvement : 16/09/2015 10:50**

n° Id. Client : E-15-61-12

Pisciculture : 61

Méthode de prélèvement Prélevé par le client

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE DE COURLIS : AVAL - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : M. CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15087

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	16/09/2015 13:40:00	#	NF EN 872	6.7	mg/l	
Ammonium	16/09/2015 14:35:00	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.49	mg/l NH4	
Nitrites	16/09/2015 14:35:00	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.015	mg/l NO2	
Orthophosphates	16/09/2015 14:15:00	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.100	mg/l PO4	
D.C.O.	16/09/2015 14:00:00	#	NF T 90-101	< 20	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	17/09/2015 08:00:00	#	NF EN 1899 2	2.4	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 22/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6699

du 16/09/2015

J. LEGENDRE

Adjointe au Responsable du
Département de Chimie

J. AUDONNET

Responsable technique
Service des Eaux

M. LAURANS

Responsable technique
Service Polluants et Métaux

T. DURAND

Responsable du
Département de Chimie

M. DUMARTIN

Responsable Technique
Bactériologie

N SARRAILLE

Adjointe au Responsable
Bactériologie

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé et par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

Les commentaires et observations ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure.

Le rapport d'essais ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. Il comporte 4 page(s).

Il annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole #

Ce document est une impression au format pdf du rapport d'essai original. Elle a été réalisée à la demande du client le 22/09/2015 à 17:58:13.

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agrément communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Code Client: GDSAA

Destinataire

GDS AQUACOLE AQUITAINE

Client:

GDS AQUACOLE AQUITAINE

1, rue Marcel David

40004 MONT DE MARSAN CEDEX

Mont de Marsan, le 24/09/2015

Rapport d'essai

émis le : 24/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6735

du 17/09/2015

Date de réception : 17/09/2015

NumDemande:

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15155 **Date et heure de prélèvement : 17/09/2015 11:00**

n° Id. Client : E-15-61-16

Pisciculture : 61

Méthode de prélèvement Prélevé par le client

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AMONT - ECHANTILLON PONCTUEL

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 24/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6735

du 17/09/2015

Mesures sur le terrain

n°Ech: 15155

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
Aspect des abords				1		<i>Pour connaître la signification des codes SANDRE employés, se reporter en fin de rapport</i>
Présence d'Hydrocarbures				2		
Présence de mousse de détergents à la surface				2		
Présence de feuilles				2		
Présence de boues organiques flottantes				2		
Présence d'autres corps				2		
Présence d'un seuil				5		
Niveau prélèvement				2		
Couleur de l'eau			Qualitatif	2		
Limpidité				2		
Odeur				1		
Ombre				2		
Conditions météo				1		
Situation hydrologique apparente				4		
Température de l'eau				14.1	° C	
pH				6.5	pH	
Oxygène dissous			NF EN 25814	9.1	mg/l O ₂	
Taux de saturation en oxygène			NF EN 25814	90.0	% O ₂	
Conductivité à 25°C			NF EN 27888	106	µS/cm	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 24/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6735

du 17/09/2015

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15155

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	17/09/2015 14:40:00	#	NF EN 872	5.6	mg/l	
Ammonium	17/09/2015 15:30:00	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.058	mg/l NH4	
Nitrites	17/09/2015 15:30:00	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	< 0.01	mg/l NO2	
Nitrates	17/09/2015 15:30:00	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	2.5	mg/l NO3	
Orthophosphates	17/09/2015 17:00:00	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0370	mg/l PO4	
Phosphore total	17/09/2015 15:50:00	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0250	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	17/09/2015 16:00:00	#	NF EN 1484	1.9	mg/l C	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 24/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6735

du 17/09/2015

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15156 **Date et heure de prélèvement : 17/09/2015 11:40**

n° Id. Client : E-15-61-17

Pisciculture : 61

Méthode de prélèvement Prélevé par le client

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AVAL - ECHANTILLON PONCTUEL

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES

Mesures sur le terrain

n°Ech: 15156

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
Aspect des abords				1		Pour connaître la signification des codes SANDRE employés, se reporter en fin de rapport
Présence d'Hydrocarbures				2		
Présence de mousse de détergents à la surface				2		
Présence de feuilles				2		
Présence de boues organiques flottantes				2		
Présence d'autres corps				2		
Présence d'un seuil				3		
Niveau prélèvement				2		
Couleur de l'eau			Qualitatif	2		
Limpidité				2		
Odeur				1		
Ombre				3		
Conditions météo				2		
Situation hydrologique apparente				4		
Température de l'eau				14.6	° C	
pH				6.5	pH	
Oxygène dissous			NF EN 25814	9.5	mg/l O2	
Taux de saturation en oxygène			NF EN 25814	101.0	% O2	
Conductivité à 25°C			NF EN 27888	106	µS/cm	

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agrément communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 24/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6735

du 17/09/2015

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15156

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	17/09/2015 14:40:00	#	NF EN 872	6.4	mg/l	
Ammonium	17/09/2015 15:30:00	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.37	mg/l NH4	
Nitrites	17/09/2015 15:30:00	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.011	mg/l NO2	
Nitrates	17/09/2015 15:30:00	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	2.4	mg/l NO3	
Orthophosphates	17/09/2015 17:00:00	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.138	mg/l PO4	
Phosphore total	17/09/2015 15:50:00	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0750	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	17/09/2015 16:00:00	#	NF EN 1484	2.7	mg/l C	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 24/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6735

du 17/09/2015

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15157 Date et heure de prélèvement : 17/09/2015 11:00

n° Id. Client : E-15-61-13

Pisciculture : 61

Méthode de prélèvement Prélevé par le client

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AMONT - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15157

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	17/09/2015 14:40:00	#	NF EN 872	6.3	mg/l	
Ammonium	17/09/2015 15:30:00	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.063	mg/l NH4	
Nitrites	17/09/2015 15:30:00	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	< 0.01	mg/l NO2	
Nitrates	17/09/2015 15:30:00	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	2.5	mg/l NO3	
Orthophosphates	17/09/2015 17:00:00	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0400	mg/l PO4	
Phosphore total	17/09/2015 15:50:00	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0660	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	17/09/2015 16:00:00	#	NF EN 1484	2.0	mg/l C	
D.C.O.	17/09/2015 15:45:00	#	NF T 90-101	26	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	18/09/2015 08:30:00	#	NF EN 1899 2	< 0.5	mg/l O2	

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agrément communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 24/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6735

du 17/09/2015

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15158 **Date et heure de prélèvement : 17/09/2015 11:00**

n° Id. Client : E-15-61-14

Pisciculture : 61

Méthode de prélèvement Prélevé par le client

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AVAL SORTIE BASSINS - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15158

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	17/09/2015 14:40:00	#	NF EN 872	4,9	mg/l	
Ammonium	17/09/2015 15:30:00	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.33	mg/l NH4	
Nitrites	17/09/2015 15:30:00	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.011	mg/l NO2	
Orthophosphates	17/09/2015 17:00:00	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.0900	mg/l PO4	
D.C.O.	17/09/2015 15:45:00	#	NF T 90-101	< 20	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	18/09/2015 08:30:00	#	NF EN 1899 2	3.0	mg/l O2	



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 24/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6735

du 17/09/2015

Commune : MEZOS

Motif Autocontrôle

N° échantillon : 15159 **Date et heure de prélèvement : 17/09/2015 11:10**

n° Id. Client : E-15-61-15

Pisciculture : 61

Méthode de prélèvement Prélevé par le client

Lieu de prélèvement : PISCICULTURE COURLIS : AVAL - ECHANTILLON MOYEN SUR 24H

Prélèvement réalisé par Institut des Milieux Aquatiques : Mr CAZES

Paramètres indicateurs de pollution

n°Ech: 15159

Paramètres	Début Analyses	Accr.	Méthode	Résultats	Unités	Critères
M.E.S. (Filtre fibre de verre ProWeigh)	17/09/2015 14:40:00	#	NF EN 872	14	mg/l	
Ammonium	17/09/2015 15:30:00	#	E0804107 (NF EN ISO 11732)	0.36	mg/l NH4	
Nitrites	17/09/2015 15:30:00	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	0.018	mg/l NO2	
Nitrates	17/09/2015 15:30:00	#	E0804107 (NF EN ISO 13395)	2.5	mg/l NO3	
Orthophosphates	17/09/2015 17:00:00	#	E0804107 (NF EN ISO 6878)	0.107	mg/l PO4	
Phosphore total	17/09/2015 15:50:00	#	E0311099 (NF EN ISO 6878)	0.0720	mg/l P	
Carbone organique dissous (COD)	17/09/2015 16:00:00	#	NF EN 1484	1.8	mg/l C	
D.C.O.	17/09/2015 15:45:00	#	NF T 90-101	< 20	mg/l O2	
DBO5 (sans dilution, sur eau brute)	18/09/2015 08:30:00	#	NF EN 1899 2	2.8	mg/l O2	

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agrément communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 24/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6735

du 17/09/2015

J. LEGENDRE

Adjointe au Responsable du
Département de Chimie

J. AUDONNET

Responsable technique
Service des Eaux

M. LAURANS

Responsable technique
Service Polluants et Métaux

T. DURAND

Responsable du
Département de Chimie

M. DUMARTIN

Responsable Technique
Bactériologie

N SARRAILLE

Adjointe au Responsable
Bactériologie

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé et par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

Les commentaires et observations ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure.

Le rapport d'essais ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. Il comporte 10 page(s).

Il annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole #

Ce document est une impression au format pdf du rapport d'essai original. Elle a été réalisée à la demande du client le 24/09/2015 à 15:14:21.

Lexique des codes SANDRE utilisés pour les observations sur le terrain

Paramètre observé	Code	Résultat	Signification
Aspect des abords	1	Propres	
Aspect des abords	2	Sales	
Aspect des abords	na	Non analysable	
Présence d'autres corps	1	Oui	
Présence d'autres corps	2	Non	
Présence d'autres corps	na	Non analysable	
Présence de boues organiques flottantes	1	Oui	
Présence de boues organiques flottantes	2	Non	
Présence de boues organiques flottantes	na	Non analysable	
Conditions météo	1	ensoleillé	
Conditions météo	2	couvert	
Conditions météo	3	humide	
Conditions météo	4	pluie	
Conditions météo	5	orage	
Conditions météo	6	neige	
Conditions météo	7	gel	
Conditions météo	na	Non analysable	
Couleur de l'eau	1	Incolore	
Couleur de l'eau	2	Légèrement colorée	
Couleur de l'eau	3	Très colorée	
Couleur de l'eau	na	Non analysable	
Présence de feuilles	1	Oui	
Présence de feuilles	2	Non	
Présence de feuilles	na	Non analysable	
Présence d'Hydrocarbures	1	Oui	
Présence d'Hydrocarbures	2	Non	

Paramètre observé	Code	Résultat	Signification
Odeur	1	Sans	
Odeur	2	Légère	
Odeur	3	Forte	
Odeur	na	Non analysable	
Ombre	1	Absent	
Ombre	2	Faible	
Ombre	3	Importante	
Ombre	na	Non analysable	
Position de la Mer	b	Basse	
Position de la Mer	d	Descendante	
Position de la Mer	h	Haute	
Position de la Mer	m	Montante	
Niveau prélèvement	1	Prélèvement effectué de la rive	
Niveau prélèvement	2	Prélèvement effectué dans le courant	
Niveau prélèvement	3	Prélèvement effectué depuis un pont	
Niveau prélèvement	4	Prélèvement effectué depuis une embarcation	
Niveau prélèvement	na	Non analysable	
Présence d'un seuil	0	Inconnu	
Présence d'un seuil	1	Amont	
Présence d'un seuil	2	Aval	
Présence d'un seuil	3	Absence de seuil	
Présence d'un seuil	4	Entre 2 seuils	
Présence d'un seuil	5	Sur un seuil	
Présence d'un seuil	6	A l'intérieur d'un point de prélèvement	
Présence d'un seuil	7	Plusieurs seuils à l'intérieur d'un point de prélèvement	
Présence d'un seuil	na	Non analysable	

Page 9/ 10

Site de Mont de Marsan :
1, rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN cedex
Tel : 05 58 06 08 08
Fax : 05 58 06 15 47
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie.
Portées d'agréments communiquées sur demande





Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

Rapport d'essai

émis le : 24/09/2015

DOSSIER N° : SE15-6735

du 17/09/2015

Présence d'Hydrocarbures	na	Non analysable
Limpidité	1	Limpide
Limpidité	2	Légèrement trouble
Limpidité	3	Trouble
Limpidité	na	Non analysable
Présence de mousse de détergents à la surface	1	Oui
Présence de mousse de détergents à la surface	2	Non
Présence de mousse de détergents à la surface	na	Non analysable

Situation hydrologique apparente	1	Pas d'eau
Situation hydrologique apparente	2	Trous d'eau, flaques
Situation hydrologique apparente	3	Basses eaux
Situation hydrologique apparente	4	Moyennes eaux
Situation hydrologique apparente	5	Hautes eaux
Situation hydrologique apparente	6	Crue débordante
Situation hydrologique apparente	A	Inconnu
Situation hydrologique apparente	na	Non analysable